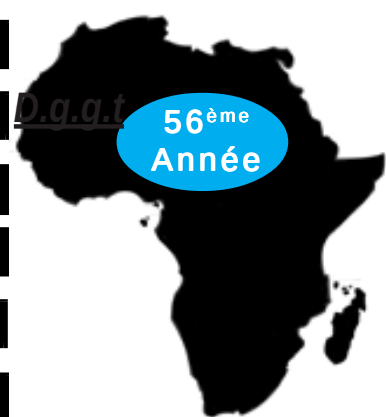


LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.com



N°2787 Vendredi 25 Avril 2008 - 56^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P: 2080
CONGO: 500 F CFA - FRANCE: 1,5 Euro -Tel: (242) 500.77.94 / 582.27.60 / 666.39.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Département de Brazzaville

Municipalisation accélérée, c'est parti!

Le premier ministre, isidore Mvouba, a donné le coup d'envoi des travaux (P.3)

Congo – P.n.u.d
Mission terminée pour Aurélien Agbenonci



Aurélien Agbenonci (à g) et Pierre Moussa. (P.5)

Elections primaires démocrates aux Etats-Unis d'Amérique

En remportant la Pennsylvanie, Hillary Clinton se relance dans la course

(P.3)

L'international. A mini prix.

Payez le juste prix même à l'international.

Voir en dernière page.



C.s.p.c (Conseil supérieur du patronat du Congo)

Eviter que la pénurie des produits de première nécessité trouble la paix

El-Hadj Djibril Bopaka, président du patronat congolais

(P.4)



Stade président Alphonse Massamba-Débat

Une enceinte sportive en sursis!



Les gradins, sans sièges numérotés. (P.15)

MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit)

Bientôt une Banque de crédit mutuel d'Afrique centrale
(P.6)

District de Mokotimpoko (département des Plateaux)
Sylvain Ngambolo s'en prend à ceux qui sabotent La Nouvelle Espérance



Sylvain Ngambolo
(P.4)

ECOBANK

TRANSNATIONAL INCORPORATED

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingtième Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société ECOBANK TRANSNATIONAL INCORPORATED, le vendredi 16 mai 2008, à 10h30, au «Accra International Conference Centre» (Ghana), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat et Déclaration de dividendes
3. Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Rémunération des Administrateurs
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes Associés

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

5. Fractionnement des titres
6. Augmentation du capital social
7. Modification des Statuts

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il/elle possède, peut assister, personnellement, à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible, pour consultation, au Siège Social de la Société, sis au 2, Avenue Sylvanus Olympio, B.P: 3261, Lomé, Togo; Fax: (228) 221 51 19, à partir de la date du présent avis.

Pour le Conseil d'Administration & P.O.,
Le Secrétaire Général,
Samuel K. AYIM

DHL
EXPRESS
EXPRESS DOX



**Envoi de documents
sur la France
de 0 à 250 grs maxi
pour**

20 000 Frs CFA TTC

DHL

Pour plus d'informations, contactez
notre service clientèle:
Tél.: 667-71-71/ 667-10-10
667-21-21/528-06-06
E-mail: info_cg@dhl.com
Site Internet: www.dhl.com

EXPRESS DOX

Du nouveau chez

DHL

Pour tous vos envois de documents
sur la France de 0 à 250 grammes,
utilisez notre nouveau produit
«Express DOX» à

20 000 frs CFA TTC seulement!!!

DHL vous offre la possibilité
d'expédier à tarif réduit et bénéficiez de tous nos services express:

- Des vols directs toutes les semaines
- Des délais de livraison exceptionnels
- Des livraisons à domicile en toute sécurité
- Suivi détaillé de votre expédition sur internet (www.dhl.com)

Produit uniquement
disponible dans nos agences,
tous les jours ouvrables.

N'hésitez plus, rendez-vous
dans nos agences sis:

Pointe-Noire:
02, avenue Moe Vangoula, face immeuble
CPC, Centre ville.

Brazzaville
Avenue Foch, ex-immeuble BCC,
Centre ville.

Pour plus d'informations, contactez-nous

Tél.: 667-71-71/ 667-10-10

667-21-21/528-06-06

E-mail: info_cg@dhl.com

Site Internet: www.dhl.com

Déclaration de l'association Force Citoyenne

L'Association politique Force Citoyenne constate que l'Afrique, notre continent, après avoir subi quatre siècles d'esclavage et de déportations forcées, n'a, jusqu'à ce jour, obtenu aucun dédommagement.

La colonisation que nous avons subie, pendant plus de cent ans, laisse, jusqu'à ce jour, des stigmates indélébiles, dans la conscience collective de nos peuples meurtris.

Force Citoyenne appelle, donc, au soutien de la proposition du Président de la Jamahiriya Arabe Libyenne, Muammar Al Kadhafi, qui demande des compensations pour le crime contre l'humanité qu'a été la colonisation.

Force Citoyenne demande aux Chefs d'Etats, aux personnalités politiques et morales qui prennent part au sommet Europe-Afrique qui se tient à Lisbonne, au Portugal, de soutenir cette proposition.

Fait à Brazzaville, le 8 décembre 2007

Le Bureau Exécutif National

Département de Brazzaville

Municipalisation accélérée, c'est parti!

Le premier ministre, chargé de la coordination de l'action du gouvernement et des privatisations, Isidore Mvouba, a procédé, jeudi 17 avril 2008, au lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée du département de Brazzaville. La cérémonie a eu pour cadre le rond-point de Makélékélé, dans le premier arrondissement de la capitale. Les membres du gouvernement, le député-maire de la ville, Hugues Ngouelondélé, le délégué général des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, etc, étaient présents à cette cérémonie qui a connu une grande mobilisation populaire, avec des groupes d'animation venus de tous les arrondissements. La municipalisation accélérée de Brazzaville va englober 128 milliards de francs Cfa, pour 170 projets à réaliser, durant la première phase 2008.

La place du rond-point de Makélékélé était pavée aux couleurs nationales, à l'occasion de la cérémonie de lancement officiel des travaux de la municipalisation accélérée de Brazzaville, par le premier ministre Isidore Mvouba. Sur les banderoles déployées dans les grandes artères, on pouvait lire: «Bienvenue à Makélékélé»; «Le Congo se construit»; «Le président Denis Sassou Nguesso, le bâtisseur inlassable». La municipalisation accélérée est un programme gouvernemental initié par le président Denis Sassou Nguesso. L'expérience a démarré à Pointe-Noire, la capitale économique, en 2004. Elle s'est poursuivie, tour à tour, dans les départements de la Likouala, du Niari et de la Cuvette, non sans difficultés. Ce programme consiste, de manière générale, à concentrer les efforts de construction et/ou de réhabilitation d'infrastructures publiques, sur un département, et de célébrer, tour à tour, la fête nationale, le 15 août, dans le chef-lieu du département bénéficiaire du programme.

Sérieusement endommagée pendant la guerre de juin-octobre 1997, Brazzaville a bénéficié de deux années de municipalisation accélérée. «Dans le cadre de la municipalisation accélérée de notre capitale, Brazzaville, prévue en 2008, des travaux d'assainissement de grande envergure vont être exécutés avec l'appui de la Banque africaine de développement», avait dit le président Sassou Nguesso, dans son discours sur l'état de la nation, en 2007. Et de préciser: «Compte tenu des dégâts subis par Brazzaville et de l'ampleur des travaux d'assainissement qui vont y être engagés, nous avons décidé que le programme de municipalisation se poursuive en 2009 dans notre ville capitale, qui abritera par la même occasion, les festivités du 49^{ème} anniversaire de l'indépendance». Mieux vaut tard que jamais. Les travaux ont été lancés officiellement avec beaucoup de retard dont on espère qu'il sera rattrapé pour que le 15 août prochain, la capitale congolaise présente un aspect attrayant, pour la célébration du 48^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale. Deux allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie. Premier à monter sur le podium, le député-maire de Brazzaville a évoqué l'importance de la paix et de la concorde nationale sans lesquelles

aucune action de développement durable ne saurait être envisagée. «Deux années durant et grâce à la sollicitude particulière de Son Excellence Monsieur le président de la République, notre ville va connaître des mutations profondes, en vue de sa rénovation tant souhaitée par tous», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, également président de la commission technique de la municipalisation accélérée, Pierre Moussa, a souligné que la municipalisation accélérée de Brazzaville constitue un point de départ qui permettra de réaliser d'importants projets. La ville sera imprimée d'une tendance lourde et fière de transformation des agglomérations. Plus de 170 projets, d'une valeur de 128 milliards de francs Cfa, ont été sélectionnés, dans le cadre de ce programme, pour cette première phase 2008. Les projets concernent notamment la poursuite de la



Pierre Moussa prononçant son discours.

réhabilitation de la première usine de traitement d'eau de Djiri; le renforcement du système d'adduction d'eau potable, des infrastructures énergétiques; l'équipement de la Maison de la radio et de la télévision de Nkombo; la construction des logements et des infrastructures ferroviaires; la construction des marchés modernes de Bacongo, Talangaï, Poto-Poto et Plateau centre-ville, les voiries urbaines, précisément les avenues Jacques Opangault, Emile Biayenda, la Tsiémé, Marien Ngouabi, Boueta Mbongo, Matsoua, de l'O.m.s, de l'O.u.a, du Port, des Trois Martyrs et la deuxième sortie Nord de Brazzaville; la construction du palais de la culture, de l'hôtel de la préfecture, des mairies d'arrondissements et l'assainissement de Brazzaville, ainsi que la construction de certains sièges de ministères, l'extension de l'hôpital Blanche Gomez, de l'université et des établisse-

ments scolaires.

«La municipalisation accélérée atteindra son point culminant en 2009, avec la mise en exécution de nombreux projets dont la construction de la rue Yakomas, le pont Poto-Poto et la route Sangolo-Madibou», a-t-il indiqué, etc. Après ces allocutions, le premier ministre a procédé au lancement des travaux, sous les applaudissements de la foule qui criait: «Igwe, Igwe». Reste maintenant à savoir si le gouvernement mettra beaucoup de rigueur dans l'attribution et l'exécution des marchés. La municipalisation accélérée s'est, en effet, donnée la triste réputation d'être la foire à l'argent facile, où des opérateurs économiques, souvent improvisés, encaissent des financements mais n'achèvent pas les travaux. Ce phénomène s'observe souvent dans les projets préfectoraux.

Pascal AZAD-DOKO

Echos des partis politiques

Les F.d.n, un an déjà!

Les F.d.n (Forces démocratiques nouvelles), parti membre du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle), a célébré son premier anniversaire, lundi 21 avril dernier, au siège du P.c.t, à Mpila. Outre l'aspect festif, cet événement a été marqué par la mise en place du bureau de la fédération F.d.n de Brazzaville, composé de huit membres et présidé par Pierre Wilfrid Kondapokot. C'est Léon Alfred Opimbat, qui a présidé la cérémonie. Créé le 21 avril 2007, ce parti est coprésidé par Jean-Marie Tassoua et Léon-Alfred Opimbat.

Signera ou signera pas? Le M.s.d pourrait présenter ses propres listes aux locales

Le M.s.d (Mouvement pour la solidarité et le développement), le parti créé par René Serge Blanchard Obacampe sur sa position. Il n'a toujours pas encore si-

gné la déclaration de création du R.m.p, alors qu'il fait partie de la majorité présidentielle. Il se dit que le parti de l'ancien administrateur général de la Sotelco (Société des télécommunications du Congo) ira aux élections locales avec ses propres listes. Si c'est le cas, le M.s.d risquera de croiser le fer aux élections locales avec certains partis de la plateforme de la majorité.

L'U.pa.d.s se prépare à choisir son candidat à la présidentielle

Comme annoncé par son secrétaire général, Pascal Tsaty-Mabiala, l'U.pa.d.s, le parti de l'ancien président de la République, Pascal Lissouba, se prépare à organiser des élections primaires internes, afin d'élire son candidat à l'élection présidentielle de 2009. Dans quelques semaines, le comité directeur se réunira, pour décider de la date de l'élection et des cri-

nières de candidature. En tout cas, ça sera une grande première au Congo, qu'un parti choisisse démocratiquement son candidat à une élection aussi capitale que la présidentielle. Fini le temps des présidents-fondateurs?

Le nouveau président de l'U.d.r-Mwinda va tenir une conférence de presse

Après avoir tenu son premier congrès ordinaire, du 12 au 13 avril 2008, à Brazzaville, l'U.d.r-Mwinda organisera, dans quelques jours, une conférence de presse de son nouveau président élu au congrès, Guy Romain Kinfoussia. Une occasion pour faire connaître le projet de société de ce parti qui n'a pas encore annoncé ses couleurs pour ce qui est de son candidat à l'élection présidentielle.

Pascal AZAD-DOKO

Elections primaires démocrates aux Etats-Unis d'Amérique

En remportant la Pennsylvanie, Hillary Clinton se relance dans la course

L'ex-première dame des Etats-Unis d'Amérique, Hillary Clinton, a remporté les élections primaires démocrates dans l'Etat de Pennsylvanie, mardi 22 avril 2008, avec 55% des voix contre 45% à son rival Barack Obama. Sa victoire relance de plus bel le duel entre elle et l'Africain-américain qui conserve toujours son avantage en nombre de voix et de délégués. Les deux prochaines étapes, l'Indiana et la Caroline du Nord s'annoncent aussi houleuses que l'a été la Pennsylvanie.



Hillary Clinton

Hillary Clinton a pu recharger ses batteries, pour se relancer de plus bel dans la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre 2008. Sa nette victoire aux élections primaires de l'Etat de Pennsylvanie l'a sauvée d'être contrainte à l'abandon. Désormais, la bataille fait, de nouveau, rage chez les démocrates entre les deux camps. Hillary Clinton a cru en sa victoire, au moment où on lui donnait peu de chance de l'emporter avec un écart de plus de cinq points. Elle a, finalement, fait mieux, en l'emportant avec une différence de dix points. Une performance qui reconforte le moral de ses troupes qui sont reparties, tout de suite, à l'offensive, dans les Etats d'Indiana et de la Caroline du Nord, où auront lieu, le 6 mai, les prochaines élections primaires.

Mais, cette victoire, largement célébrée par ses partisans en Pennsylvanie, ne bouscule pas grand-chose au classement général. Barack Obama continue de caracoler en tête. Il a plus de délégués (1.713 contre 1.586) et il a, jusque-là, gagné 28 Etats contre 18 à la sénatrice de New York, en tenant compte du Michigan et de la Floride dont la validité du scrutin a été contestée. Le sénateur de l'Illinois est, également, en avance en nombre de super-délégués. Le seul avantage de l'ex-première femme américaine à arriver à un tel niveau de compétition politique dans son pays, c'est d'avoir remporté les Etats les plus importants pour le Parti démocrate, c'est-à-dire la Californie, le Texas, la Pennsylvanie ou New York.

Au demeurant, le combat très serré entre les deux prétendants à l'investiture agace le Parti démocrate qui, jusqu'à la fin de ce mois d'avril, ne connaît toujours pas son candidat à l'élection présidentielle. A moins que Barack Obama ne remporte les deux prochains Etats, mais en cas d'égalité ou de victoire d'Hillary Clinton, qui proclame qu'elle est la mieux placée pour battre John Mac Cain, le candidat républicain, le suspense sera encore plus critique chez les démocrates. Il y a encore neuf primaires qui auront lieu d'ici le 10 juin. Et si les militants n'arrivent pas à départager les deux prétendants qui se livrent une véritable guerre de tranchées dans cette course à l'investiture, ce sera au congrès démocrate de le faire. En attendant, les deux candidats à l'investiture affichent la même détermination. Barack Obama a vite tourné la page de la Pennsylvanie où il a limité les dégâts, pour s'engager dans la conquête de l'Etat d'Indiana où les sondages lui sont plus favorables. Très populaire chez les jeunes et les Africains-américains, il est perçu comme le candidat qui incarne mieux le changement.

Joachim MBANZA

Chaque mardi et chaque vendredi, je ne manque pas d'acheter La Semaine Africaine

Indignation chez les enseignants, après l'arrestation de trois dirigeants syndicaux

La direction générale de la fonction publique était en relief, vendredi 18 avril dernier, avec l'attroupement inhabituel qui s'y était formé. Et pour cause, trois dirigeants syndicaux, Rémy Aimé Boumba, Julien Samba et Auguste Bidzouta, membres du collectif des prestataires et bénévoles de l'enseignement, étaient arrêtés. Cette arrestation a suscité une grande indignation dans les milieux des syndicats de l'enseignement. Dans une déclaration publiée, le même jour, à Brazzaville, la Fetraseic (Fédération des travailleurs de la santé, de l'enseignement et de l'information du Congo), la C.r.p.e (Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant), le Syphen (Syndicat des professionnels de l'éducation nationale), le Fesytren (Fédération syndicale des travailleurs de l'éducation nationale) et le Collectif des prestataires et bénévoles ont constaté, «avec indignation, le comportement irresponsable ayant conduit à l'arrestation illégale des trois syndicalistes, à la demande des agents de la fonction publique, notamment la directrice de cabinet et le conseiller technique du ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, qui ont déposé frauduleusement les dossiers de recrutement des prestataires et bénévoles», disent-ils. Pour ces syndicats, «cette attitude n'a qu'un seul but: saboter et introduire du flou dans l'intégration des prestataires et bénévoles dans la fonction publique». En outre, ils en appellent «à la responsabilité du gouvernement pour que ce genre d'acte inadmissible ne se produise plus» et exigent «la convocation immédiate et sans condition, de la commission mixte, pour plus de justice et de transparence dans le recrutement», concluent-ils.

Les travailleurs de la S.c.i-2000 réclament cinq mois d'arriérés de salaire

Les travailleurs de la S.c.i-2000, société chargée de l'entretien à l'aéroport international Maya-Maya, à Brazzaville, réclament à leur patron Alphonse O., le versement de cinq mois d'arriérés de salaire. Pour se faire entendre, ils n'ont pas trouvé mieux que de passer par La Semaine Africaine. Dans une lettre manuscrite, datée du 18 avril 2008, ils ont écrit ce qui suit: «Nous demandons à Monsieur O. Alphonse de nous payer cinq mois d'arriérés de salaires. Il oublie que l'aéroport est le miroir du Congo et que nous assurons, aussi, la sûreté et la sécurité, au niveau de cet aéroport». La balle est, maintenant, dans le camp du patron, dont on attend, sans doute, la réaction.

Une voiture folle percute la clôture d'un domicile à Mfilou

Un taxi roulant à vive allure a terminé sa course en fonçant droit sur la clôture en tôle d'un domicile. Cela s'est passé dimanche 20 avril 2008, vers 17h, sur l'avenue de la Base aérienne, entre le rond-point Mouhouni et le camp de la Base aérienne Marien Ngouabi, à Ngambio, un quartier de Mfilou, le septième arrondissement de Brazzaville. L'accident n'a pas fait de victime. Heureusement! Mais, le véhicule, qui est passé par-dessus le caniveau longeant cette route, a été cabossé. Il faut dire que, entre la Base aérienne et le siège de la mairie de Mfilou, la chaussée est en très bon état. Elle est l'une des meilleures de la capitale, parce qu'il n'y a pas de nids de poule. On y roule donc bien et les chauffeurs sont tentés d'appuyer sur le champignon. Et cela constitue un très grand danger. Conséquence: beaucoup d'accidents sont enregistrés sur cette voie goudronnée.

Les occupants des zones traversées par la deuxième sortie Nord de Brazzaville ne veulent pas déguerpir

Les occupants de parcelles de terrain dans les zones traversées par la route dite deuxième sortie Nord de Brazzaville, à Kintélé-village et Djiri-fleuve, ainsi que les propriétaires fonciers qui leur ont vendu lesdites parcelles, n'ont pas désarmé, bien au contraire. Réunis en assemblée générale, samedi 19 avril 2008, à Kintélé, ils ont attaqué et tourné en dérision la décision des autorités nationales, en déclarant «nul et de nul effet» l'arrêté pris par le ministère en charge de la réforme foncière, pour les faire partir de leurs domaines. Pour Jean Ngouabi, président de leur collectif, les autorités congolaises doivent d'abord respecter la loi relative au domaine foncier et à l'expropriation. Il n'est, donc, pas question pour eux, de construire à 50 mètres de la route comme le demande le gouvernement. Lamir Nguelé, le ministre à la présidence, chargé de la réforme foncière et de la préservation du domaine public, va-t-il réagir en envoyant des bulldozers comme il l'a fait à Pointe-Noire? En tout cas, il y a là un bras de fer en perspective.

El Hadj Djibril Bopaka demande au gouvernement la révision des taxes fiscales et douanières

Le président du patronat congolais et président de l'U.n.o.c., le bouillant El Hadj Djibril Bopaka, a plaidé, mardi 15 avril dernier, en faveur de la révision des taxes fiscales et douanières. Selon lui, ces taxes font souffrir le secteur privé. «Cette fiscalité décourage les opérateurs économiques, parce qu'elle n'est pas maîtrisée à cause des multiples bureaux qui augmentent le volume des taxes qui ne relèvent nullement des textes réglementaires reconnus par la nation», a-t-il déclaré. Djibril Bopaka souhaite voir le gouvernement discuter avec les opérateurs économiques, pour regarder, comment mettre en place une fiscalité incitative et encourageante, qui favorise l'éclosion de l'économie. Son appel au gouvernement est lancé à cause de la flambée des prix constatée sur le marché congolais.

District de Makotimpoko (département des Plateaux)

Sylvain Ngambolo s'en prend à ceux qui sabotent La Nouvelle Espérance

Ancien député de Makotimpoko, dans le département des Plateaux, et président de la C.r.d (Convention pour la république et la démocratie), un parti de la majorité présidentielle, Sylvain Ngambolo a publié un document dans lequel il dénonce et critique, sévèrement, la gestion du conseil départemental des Plateaux et interpelle tous ceux qui se réclament de la majorité présidentielle, à briller par un bon exemple. Il s'en est pris à l'actuel député de ce district dont il qualifie les actions comme des «des délits de sabotage des avancées attendues dans la réalisation de La Nouvelle Espérance».

Dans ce document de sept pages, signé le 16 mars 2008, intitulé: «De Makotimpoko au Rassemblement de la majorité présidentielle», le président de la C.r.d, Sylvain Ngambolo présente la situation sociopolitique du district de Makotimpoko dont il est natif. L'objectif est de faire que le R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle) soit «une véritable élite de gens intègres, capables d'identifier les freins à l'action du président de la République et les débloquent pour, non seulement l'emmener à la victoire lors de l'élection présidentielle de 2009, mais surtout, de gagner la bataille de la réalisation de «La Nouvelle espérance», son projet de société.

Présentant la situation sociopolitique de Makotimpoko, l'auteur fait, d'abord, un bref rappel historique de ce district, en montrant comment ses habitants notamment les «Gangoulous, les Mbochis et les Moyes», «ont toujours vécu dans la tranquillité, en paix et dans la stricte observance de leurs traditions». «Ce vécu quotidien a pérennisé, au fil du temps, une intégration socio-économique de la petite mosaïque ethnique que constituent les natifs de Makotimpoko», rappelle-t-il. C'est en 1969 que Makotipoko est créé comme P.c.a (Poste de contrôle administratif).

Sylvain Ngambolo parle, ensuite, du cheminement qui l'a conduit à créer son parti, la C.r.d: «En 1992, le Congo s'ouvre à la démocratie pluraliste et cela a permis l'avènement, un peu partout dans le pays, de plusieurs partis politiques et l'émergence d'une société civile dynamique. Les filles et fils de Makotipoko se sont regroupés, alors, dans une O.n.g dénommée: A.d.c.m (Association pour le développement des collectivités de Makotimpoko), dans le but d'infléchir la tendance très marquée du sous-développement des collectivités de Makotipoko. Ceux-ci ont, donc, choisi de prendre part au dialogue politique. L'A.d.c.m s'est, alors, lancée dans de multiples chantiers, dans le but d'obtenir, pour Makotimpoko, un développement durable. Elle a décidé de participer aux élections législatives de 1992, avec son logo...».

«Dans cet environnement politique multipartiste, qui a destitué l'hégémonie du P.c.t (Parti congolais du travail), l'A.d.c.m a contribué, comme apparenté, par un député élu aux législatives de 1992, à la lutte contre le pouvoir ethnociste du président Pascal Lissouba, dans les rangs de l'alliance U.r.d-P.c.t et apparentés».

Le document mentionne, ensuite, les réalisations de l'A.d.c.m, dans le district, avant

d'évoquer la scission qui intervient au sein de cette association. «Le vote de la motion de censure contre le gouvernement Bongho Nouarra, en 1993, par le député de Makotipoko, a provoqué un schisme au sein de l'A.d.c.m, avec le départ en bloc, de certains responsables du bureau exécutif de l'A.d.c.m, qui condamnaient cette prise de position partisane pro-P.c.t du député de l'A.d.c.m. Cette déchirure a donné naissance à une nouvelle association dans le district de Makotimpoko, créée par les dissidents de l'A.d.c.m et dénommée: A.m.l (Association Makotimpoko Lisanga). Elle s'est aussi investie dans la résolution des problèmes sociaux de Makotipoko, en construisant une école primaire».

Dès lors, la rivalité fera rage entre les deux associations. «Car, il s'est trouvé que les responsables des deux associations se revendiquaient du président Denis Sassou-Nguesso. Cependant, le fait insolite était que l'A.m.l bénéficiait du soutien du P.c.t; ce qui prouvait à suffisance les intrigues qui ont conduit les responsables de l'A.d.c.m à intégrer plus intensément les problèmes politiques dans leurs préoccupations. Ils ont, alors, créé une association à caractère politique dénommée: la C.r.d (Convention pour la république et la démocratie). Très vite muée en parti politique, la C.r.d, qui aura un député aux élections législatives et trois élus aux élections locales de 2002, à Makotipoko, va connaître une époque incroyable, ainsi que



Sylvain Ngambolo

L'A.d.c.m. Cette dernière est expropriée, sans compensation, par le conseil départemental des Plateaux, du marché forain frontalier de Makotipoko, qu'elle a implanté à grands frais et beaucoup de sacrifices».

Le document évoque, par la suite, le comportement du député de Makotimpoko à qui il est reproché «de nombreuses infractions aux statuts et règlements de la C.r.d». «Convaincu du caractère de démission notoire du député, du secrétaire général de la C.r.d, par le manque aux activités du parti et le non respect de ses obligations statutaires, le conseil central du parti a prononcé sa radiation. Celui-ci ne l'a d'ailleurs pas attendu, pour participer au dernier congrès extraordinaire du P.c.t. C'est dans ce contexte d'inconséquence politique avérée du député que le district de Makotimpoko va vivre de nombreux problèmes provoqués par une mauvaise foi manifeste des conseillers locaux, le tout au détriment des intérêts des populations de Makotimpoko, leurs électeurs».

Le président de la C.r.d souligne qu'aujourd'hui, «la population est choquée par les déclarations du député et ses acolytes, qui affirment qu'il existe une milice armée à Makotimpoko». Sylvain Ngambolo estime que tout cela constitue «des alléga-

tions très graves et indignes d'un représentant du peuple, mieux de ses électeurs de juin 2007 et interpelle la conscience collective sur les agissements de ce député qui multiplie des manigances jusqu'à demander l'intervention de l'armée nationale, pour une expédition punitive, dans le district de Makotimpoko, au motif que ces populations qui l'ont élu, sont des rebelles».

Il pense que ce n'est que normal que les populations de Makotimpoko demandent plus de clarté sur la gestion patrimoniale de leur district. «Comment ne pas comprendre, alors, ces populations qui se disent dépossédées, illégalement, par le conseil départemental des Plateaux, d'un bien acquis au prix de mille sacrifices, pour être un réel pôle de développement du district, qu'elles exigent au conseil départemental la transparence dans la répartition des recettes du marché forain frontalier de Makotimpoko, comme prévu dans de nombreuses délibérations du conseil départemental?», s'interroge-t-il.

S'agissant du R.m.p (Rassemblement de la majorité présidentielle), le président de la C.r.d rappelle «le soutien indéfectible des populations de Makotimpoko à la pleine réalisation du projet de société du président de la République, à savoir La Nouvelle Espérance». Il estime que «les actes relevés, dans le cas de Makotipoko, devraient être inscrits dans les annales politiques comme des délits de sabotage des avancées attendues dans la réalisation de La Nouvelle Espérance par des nuisibles à l'action du président». Pour lui, l'impunité peut être arrêtée dans notre pays. Pour cela, il a pris l'exemple du ministre des travaux publics et de l'équipement qui a traduit en justice quelques opérateurs économiques véreux et le ministre des transports et de l'aviation civile qui a éradiqué une vaste mafia à la direction du C.f.c.o (Chemin de fer Congo Océan).

Pascal Azad DOKO

C.s.p.c (Conseil supérieur du patronat du Congo)

Eviter que la pénurie des produits de première nécessité trouble la paix

Les membres du C.s.p.c (Conseil supérieur du patronat du Congo) se sont réunis, samedi 18 avril dernier, dans la salle des banquets du palais du parlement, à Brazzaville. Objectif: faire le bilan de l'année écoulée et adopter un plan de travail pour l'année 2008. Cette réunion était dirigée par le président du C.s.p.c, El-Hadj Djibril Bopaka, en présence du vice-président du C.s.p.c, Frédérique Ndjalakanda, et le secrétaire général, Grégoire Odzéba. Le président du C.s.p.c a pris l'engagement, au cours de cette réunion, d'éviter la pénurie des produits de première nécessité et la spéculation sur les prix de ces produits, comme on le remarque déjà dans certains pays.

Au cours de cette réunion, les participants ont, dans l'ensemble, dressé un bilan mitigé des activités du C.s.p.c, durant l'année 2007. El-Hadj Djibril Bopaka a, dans un discours fleuve, passé au peigne fin les relations qu'entretenait le syndicat des cols blancs qu'il préside avec le gouverne-

ment, à travers chaque département ministériel. Il a, particulièrement, soulevé le problème récurrent de la fiscalité et de la parafiscalité qui, selon lui, pèse lourd sur la tête des opérateurs économiques. Car, a-t-il souligné, la patente de 2008 est largement au dessus de celle de 2007. Le président de la C.s.p.c n'a



El-Hadj Djibril Bopaka

pas aussi manqué de fustiger le comportement de certains fonctionnaires qui brillent par la malhonnêteté

(Suite en page 5)

Congo - P.n.u.d

L'au revoir d'Aurélien Agbenonci aux autorités congolaises

Arrivé au terme de son mandat, Aurélien Agbenonci, représentant-résident du P.n.u.d (Programme des Nations unies pour le développement), et coordonnateur du système des Nations unies au Congo, a fait la ronde des plus grandes autorités du pays, pour leur dire au revoir. C'est ainsi qu'il a été reçu, le 16 avril 2008, par le ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, Pierre Moussa, à son cabinet de travail. C'était en présence du ministre délégué à l'aménagement du territoire, Gaston Gapo et de leurs deux directeurs de cabinet. Accompagné d'une délégation, Aurélien Agbenonci a, tout simplement, indiqué à la presse qu'il est venu dire «merci au ministre d'Etat».



Aurélien Agbenonci (à g) et Pierre Moussa.

Arrivé au Congo en 2003, pendant la période en core chaude des troubles socio-politiques qui ont sérieusement secoué et bouleversé la vie des Congolais particulièrement dans le Pool, Aurélien Agbenonci est en fin de mandat. Il a beaucoup œuvré, aux côtés du gouvernement congolais, dans le cadre du maintien de la paix, de l'humanitaire et du développement. Il s'est impliqué dans la lutte contre le V.i.h.sida, la pauvreté, dans la protection de l'environnement,

l'éducation, la santé, la démobilité et la réinsertion des ex-combattants dans le cadre d'un programme de collecte d'armes pour le développement et bien d'autres secteurs sociaux. Le ministre d'Etat Pierre Moussa s'est dit satisfait du travail qu'il a abattu au Congo. «Je garde d'innombrables souvenirs de lui. Monsieur le représentant-résident, qui est le coordonnateur de l'ensemble du système des Nations unies dans notre pays, faisait déjà partie du paysage politi-

que dans notre pays. Il a développé une gamme d'activités multidimensionnelles dans notre pays, pratiquement dans tous les secteurs. On n'a signé beaucoup d'accords avec lui. Aurélien Agbenonci est un grand africain qui nous quitte», a-t-il dit. De son côté, Aurélien Agbenonci n'a pas fait mystère de son affection pour le Congo. «Ce n'est pas un adieu. Car, on ne dit pas un adieu à un pays qui vous a reçu, adop-

té, soutenu et permis de partager vos rêves et partager les ambitions que vous avez pour l'Afrique et aussi pour ce pays. Donc c'est un au revoir», a-t-il dit. «Je suis venu dire merci au ministre d'Etat, ministre du plan et de l'aménagement du territoire, pour ce que j'ai reçu de lui, de ces collaborateurs et pour surtout l'excellente qualité des relations du travail que nous avons eues pour le fait qu'il ait voulu m'associer à ses ambitions pour son pays, le fait qu'il m'ait ouvert les portes non de Brazzaville, même de tout le Congo, pour que nous puissions faire un chemin ensemble pour le développement», a-t-il précisé. Rappelons que le 10 avril dernier, Aurélien Agbenonci était reçu par le premier ministre Isidore Mvouba; le 14 avril, tour à tour par le président du sénat, André Obami-Itou et celui de l'assemblée nationale, Justin Koumba. Le 18 avril, il est allé dire son au revoir au président de la République, Denis Sassou-Nguesso.

d'inscription des opérateurs économiques nationaux et ceux des colonies étrangères au registre de la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale) qui, permettra aux opérateurs économiques de travailler en toute sérénité, selon le droit du travail en vigueur au Congo. Notons, enfin, qu'une délégation de la Co.p.a.c (Coordination des promoteurs agricoles du Congo) a été présentée au public comme nouvel adhérent au C.s.p.c.

Régis Guénolé ASSOULA

Pascal NGALIBO-YALA

(Suite de la page 4)

rien que pour nuire aux hommes d'affaires dans l'exercice de leur métier. Toutefois, le président du C.s.p.c a loué les efforts du gouvernement en matière de paiement de la dette intérieure des opérateurs économiques. Mais, il a déploré, en même temps, le refus du dialogue et l'unilatéralité de la C.c.a (Caisse congolaise d'amortissement) dans le traitement des dossiers. Dans son rôle de partenaire social, M. Bopaka a soutenu qu'ensemble, avec le Ministère de l'emploi et de la pré-

voyance sociale, à travers l'O.n.e.m.o (Office national de l'emploi et de la main d'œuvre), de nombreux emplois ont été créés, en 2007, pour notre jeunesse. Pour 2008, le C.s.p.c compte approfondir ses relations avec les Ministères de du commerce et des approvisionnements et celui des P.m.e, pour éviter que les pénuries des produits de première nécessité et la spéculation sur les prix ne troublent la paix sociale, comme on le constate déjà dans certains pays en voie de développement. Le président du C.s.p.c a, aussi, parlé de la campagne

4^{ème} journée paramédicale au C.h.u de Brazzaville

Améliorer l'image de la profession infirmière, pour des soins de qualité aux patients

Dans le cadre de la formation continue de ses agents, le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville) a organisé, le 17 avril 2008, dans l'auditorium, la 4^{ème} journée paramédicale. Cette rencontre a connu la participation de plusieurs infirmiers des différents services de cet établissement sanitaire et était placée sous le patronage du directeur général, Ignace Ngakala. L'objectif principal de cette journée paramédicale était d'amener le corps infirmier du C.h.u à des meilleures prestations, pour améliorer l'image de cette profession.

Dans son mot de circonstance, Ignace Ngakala a insisté sur l'insuffisance des enseignements reçus, afin que ces journées ne ressemblent pas à des rencontres de routine sans utilité professionnelle. Il a, notamment, émis le souhait, pour la prochaine journée, de faire l'évaluation sur la qualité des soins assurés au C.h.u. Car, a-t-il déclaré, «il est temps, pour éviter de prêcher dans le désert, de regarder nos pratiques». Ce souhait du directeur général du C.h.u répond, en fait, aux doléances des populations souvent déçues par le traitement que leur réserve les infirmiers de ce plus

grand établissement hospitalier du pays. De l'accueil jusqu'aux différents services, les malades et leurs accompagnateurs sont souvent confrontés à des mauvais comportements ou des attitudes incompatibles de la part des infirmiers. En organisant la quatrième journée paramédicale du C.h.u sur le thème des infirmiers, Ignace Ngakala a voulu amorcer une prise de conscience au niveau des acteurs de la profession infirmière, afin de faire bouger les choses dans la bonne direction. Signalons que les participants à cette 4^{ème} journée paramédicale ont eu droit à plusieurs communications, entre autres: «Le prélèvement des



Une vue de quelques participants.

examens de laboratoire au C.h.u-B», développé par Fidèle Mamboué; «La conduite infirmière devant la douleur chez le cancéreux», présenté par Denise Munsigisa Kinengué; «La contribution des soins infirmiers et obstétricaux de l'éclampsie au bloc d'accouchement», par Jeanne Odouo Itokissi; et «La relation d'aide soignant-soigné», par Marianne Louamba. Le maître-mot de cette journée était le professionnalisme dans l'accueil et la qualité des soins. Les différents thèmes abordés par les ora-

teurs ont permis à chaque participant de s'auto-évaluer et, au besoin, changer sa pratique professionnelle. Il faut espérer, avec le directeur général du C.h.u, que les conclusions de cette journée ne resteront pas lettres mortes mais que les infirmiers s'en sont saisis pour redorer le blason de leur profession et partant celui du C.h.u. C'est à la tâche qu'ils seront appréciés par les patients.

Régis GUENOLE ASSOULA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
Direction - Tel: (242) 668.24.72 / 678.76.94

Journal édité par la Commission épiscopale des moyens de communication sociale.

Président:
Mgr Jean GARDIN
Préfet apostolique
de la Likouala

Vice-président:
Mgr Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véron Carrhol YANGA
Tel: (242) 668.24.72
Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine
Africaine

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél. 666.39.69/500.77.76

Tarifs pour abonnement

Congo: retrait sur place

3 mois: 8.400 F Cfa

6 mois: 16.800 F Cfa

1 an: 33.600 F Cfa

Expédié par la Poste:

3 mois: 11.500 F Cfa

6 mois: 23.000 F Cfa

1 an: 46.000 F Cfa

France et Afrique francophone:

3 mois: 48 Euros

6 mois: 90 Euros

1 an: 180 euros
Autres pays d'Europe
et d'Afrique:

3 mois: 52 Euros

6 mois: 95 Euros

1 an: 190 Euros

Asie et Amérique:

3 mois: 55 Euros

6 mois: 100 Euros

1 an: 200 Euros

Nous acceptons les chèques français et les virements
à notre compte - CCP 9.991 85 B Paris
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Eric-Pressing
Nettoyage à sec

PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: * Brazzaville
rond-point Moungali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC

- * E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- * R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- * I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- * C = Compétence qui fait la différence

PRESSING

- * P = Professionnel confirmé
- * R = Reste fidèle au bon service
- * E = Entretien de qualité inégalable
- * S = Service non stop
- * S = Sollicite par les clients exigeants
- * I = Incomparable, toute la ville en parle
- * N = Nommé ERIC-PRESSING
- * G = Garantie la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

UN PARTENARIAT
STRATEGIQUE

Supply Chain Solutions

. FRET INTERNATIONAL
AERIEU / MARITIME
. COURRIER EXPRESS

VOS ENVOIS

Nous enlevons du CONGO
ou de n'importe quel point
du MONDE.

VOS LIVRAISONS

Nous livrons à domicile au
CONGO ou à n'importe
quel point du MONDE.

Un Service Rapide, Sécurisé, Compétitif.

Reliable, Secure, Cost-effective

Brazzaville

Tél: + (242) 550.10.71/550.10.73

Pointe Noire

Tél: + (242) 550.10.75/550.10.71

Brazzaville

Tél: + (242) 550.10.71/550.10.73

Pointe Noire

Tél: + (242) 550.10.75/550.10.71

email: gxinter@hotmail.com

Site internet: www.gxinternational.biz

Aller + Loin.

Further.

MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit)

Bientôt la création de la Banque de crédit mutuel d'Afrique centrale

La fédération des MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit) a tenu, mardi 22 avril 2008, au palais du parlement, à Brazzaville, sa 5^e assemblée générale ordinaire protocolaire. La cérémonie était placée sous la présidence de Pierre-Michel Nguimbi, ministre de l'enseignement technique et professionnel, en présence de Bienvenu Maziezoula, président du conseil d'administration de la fédération des MUCODEC, et de Gérard Légier, Directeur général de la fédération des MUCODEC.

L'assemblée générale protocolaire est une instance indiquée pour la fédération des MUCODEC de présenter le bilan de l'exercice écoulé aux partenaires et aux responsables politiques du pays. Cela représente une occasion favorable pour les responsables des MUCODEC de les sensibiliser et informer sur l'action, le parcours les projections d'avenir du réseau.

du plan à moyen terme 2005-2009, le dépôt du dossier de la demande de création de la BCMAC, la poursuite des constructions, l'intensification des opérations déplacées, la mise en place des nouveaux horaires de travail dans les caisses locales et à la fédération.

Au regard des performances des MUCODEC, il est possible que l'on procède donc, très certainement, cette année, à la création tant attendue



Bienvenu Maziezoula



Gérard Légier



De g. à dr: Bienvenu Maziezoula, Pierre-Michel Nguimbi et Gérard Légier.

Présentant les résultats de l'exercice passé, Gérard Légier a souligné que l'année 2007 a été marquée par des événements majeurs, notamment: la mise en application des objectifs stratégiques 2007 et du plan à moyen terme 2005-2009; la mise en application de la nouvelle politique des engagements et de formation; la poursuite des constructions, intégrant cinq caisses locales urbaines, la délégation régionale de Pointe-Noire et le siège de la fédération à Brazzaville; la certification des comptes 2007 par le commissaire aux comptes; la poursuite de l'interconnexion du réseau, sur un axe Pointe Noire, Dolisie, Nkayi, Brazzaville, Oyo; la réflexion sur la mise en place de la monétique et de la gestion centralisée des bases; la finalisation du plan d'affaire de la B.c.m.a.c (Banque de crédit mutuel d'Afrique centrale) avec recherche du tour de table à hauteur de 3 milliards de F. Cfa. Il a relevé que plus de 10.000 sociétaires ont participé aux assemblées générales ordinaires des caisses locales. Tous ont pu prendre connaissance de l'activité commerciale et financière de leur caisse locale. Le groupe des MUCODEC a renforcé ainsi, en 2007, sa réputation et sa renommée, avec sérieux et professionnalisme. Le Directeur général des MUCODEC a, aussi, relevé qu'au delà des objectifs majeurs, il a été poursuivi le pilotage et la modernisation de l'institution par des actions complémentaires, comme la mise à jour

de la Banque de crédit mutuel d'Afrique centrale, en remplacement de l'actuelle caisse fédérale. Et, cette année 2008, d'après les promesses des responsables des MUCODEC, l'accent sera mis sur la qualité de l'accueil et du service. Aujourd'hui, grâce au crédit mutuel de France, par l'intermédiaire du Centre international du crédit mutuel (C.i.c.m), il est organisé des rencontres au profit des MUCODEC avec des différents groupes africains, comme le Crédit mutuel du Sénégal, le Crédit mutuel de Centrafrique, MDIC au Cameroun, le Crédit mutuel du Niger, mais aussi avec SIKAP, aux Philippines, et CMSC, au Cambodge.

Le président de la fédération des MUCODEC, Bienvenu Maziezoula, en dressant le bilan, a souligné que l'année 2007 a connu des adhésions toujours en progression, autour de 2600 par mois, contre une moyenne de 2500, en 2006; une épargne en forte progression dont les dépôts des sociétaires ont atteint 71 milliards, au 31 décembre 2007; une évolution importante de la production de crédits, grâce à la nouvelle politique de crédit lancé le 12 août 2006, avec plus de 22 milliards, contre 17 milliards de F. Cfa, en 2006, soit 28 % de progression et un taux de risque de 3,4%, en 2006, que l'on a ramené à 1,64%, au terme de l'exercice 2007. Il a indiqué que ces indicateurs témoignent de la bonne santé des MUCODEC et traduisent, non seulement la confiance sans cesse croissante des sociétaires à l'endroit de leur institution fi-

nancière de proximité, mais aussi, de la confiance de la population congolaise, à l'endroit du groupe MUCODEC. Le président de la fédération des MUCODEC a, aussi, indiqué que l'année 2007 a permis de finaliser la création de la SCI (Société civile immobilière) MUCODEC, dont la mission principale est de gérer le patrimoine immobilier des MUCODEC. Enfin, l'exercice 2007 a été, également, consacré à la création de la banque, outil indispensable pour le développement futur des MUCODEC, notamment à la recherche des partenaires, aux fins d'élargir le tour de la table. Aujourd'hui, l'espoir est permis de croire que la bonne voie est tracée. Les MUCODEC se sont fixées de grands défis, en 2008, et le plan à moyen terme 2005-2009 est, également, très ambitieux. La bonne santé du groupe MUCODEC se lit à travers les réalisations des trois premières années du plan à moyen terme permet d'espérer un développement encore plus important et des résultats meilleurs sinon identiques à ces deux dernières années.

Pour le ministre Pierre-Michel Nguimbi, les MUCODEC apparaissent comme l'un des outils le mieux adapté pour le développement humain des populations. Il a reconnu le travail constant

du Congo vers le développement humain qui ont besoin d'une réponse adaptée aux communautés. Au moment où les MUCODEC se modernisent et se développent au travers des chiffres éloquentes présentés, cela mérite un encouragement de la part du gouvernement, au regard des résultats enregistrés et de la prudence dans le management qui caractérise le réseau. Cette prudence est indispensable pour mériter de la confiance des mutualistes qui ont évolué à 50%. Il faut la consolider et la capitaliser. Le projet de création d'une banque des MUCODEC va permettre d'améliorer la qualité de ses services et de diversifier ses produits. D'où la nécessité de former son personnel. C'est donc une réussite.

Signalons que la dernière assemblée générale protocolaire des MUCODEC a eu lieu en mars 2007. Elle se tient chaque année, après l'organisation des assemblées générales ordinaires des caisses locales et celles des trois (3) délégations fédérales, à savoir: Kouilou-Niari-Bouenza-Lékoumou, Brazzaville-Pool-Sangha-Likouala et Plateaux-Cuvettes.

Au 31 décembre 2007, le réseau MUCODEC comptait 35 caisses locales et trois points de vente, sur l'ensemble du territoire national.



Vue de l'assistance.

des acteurs et du personnel des caisses locales qui ont permis la construction d'un réseau sur lequel se repose les MUCODEC. Ce réseau accompagne plusieurs catégories des populations

Les MUCODEC, ce sont près de 180.000 sociétaires, 320 salariés, 310 élus bénévoles, 71 milliards de F. Cfa de dépôts, et 15 milliards de crédits.

Les partenariats publics-privés: une réponse à la problématique de développement économique et social au Congo?

Bien que disposant d'énormes potentialités naturelles, la République du Congo peine, pourtant, à se sortir de son état de sous-développement. Le pays est classé au 136^{ème} rang sur 177 (1), selon l'indice de développement humain du P.n.u.d, en 2007, et son produit intérieur brut (P.i.b), par habitant, a évolué en dents de scie, ces dernières années. Le P.i.b par tête (en dollars américains) est ainsi passé de 1.100, en 1990, à 830, en 1995, 1.085, en 2000, et 949, en 2003.

Par Loïc Mackosso

Cet état de fait se justifie, en partie, par une défaillance des services publics et une faiblesse des infrastructures. Cela est d'autant plus surprenant que, depuis l'indépendance, la mise en place d'infrastructures économique et sociale à même d'assurer le développement durable du pays a toujours figuré parmi les priorités des différents gouvernements qui se sont succédés. Plusieurs plans et programmes de développement ont ainsi été menés, dont le plus ambitieux était, sans conteste, le plan quinquennal 1982-1986. Une place particulière y avait été faite à l'aménagement du territoire. C'est ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures ont été construites à cette époque (routes, centrales électriques, usines de traitement d'eau, etc). Beaucoup de ces ouvrages ont été financés par des emprunts publics. Il en a résulté un niveau d'endettement très élevé, à l'origine de plusieurs difficultés par la suite.

Malheureusement, force est de constater que la plupart de ces infrastructures, faute d'entretien, sont, aujourd'hui, dans un état de dégradation avancé. Il convient, donc, de tout reprendre à zéro. Mais, de quelle manière? En effet, n'existe-t-il pas d'autres moyens permettant à l'Etat de réaliser l'un de ses objectifs, à savoir construire des infrastructures de base sans pour autant affecter ses finances de manière préjudiciable?

Les Partenariats publics-privés (P.p.p ou P3), de par leur objectif qui consiste à réunir des acteurs publics et des acteurs privés (O.n.gs, entre-

prises...) en vue de construire, gérer ou préserver un projet d'intérêt public, peuvent constituer une voie intéressante à exploiter.

En effet, les contrats de partenariat sont des contrats par lesquels l'Etat confie à un partenaire privé, pour une période déterminée, une mission globale relative au financement d'investissements d'ouvrages ou d'équipements nécessaires au service public, à la construction ou transformation des ouvrages ou équipements, ainsi qu'à leur entretien, leur maintenance, leur exploitation et/ou leur gestion.

Une alternative aux financements publics

Le recours aux P.p.p peut apporter un début de réponse à la problématique de développement au Congo, dans la mesure où ils trouvent notamment leur utilité lorsque les contraintes budgétaires limitent l'investissement public. En effet, au terme des accords que le Congo a passés avec le Fonds monétaire international (F.m.i), il est tenu de respecter une certaine rigueur budgétaire, l'obligeant notamment à contrôler ses déficits publics. Les dépenses d'investissement de l'Etat sont d'autant plus limitées que le service de la dette publique obère les finances de l'Etat, ce malgré un contexte économique favorable.

Ainsi, dans le cadre d'un P.p.p portant sur un projet d'infrastructure, les partenaires privés participent, aux cotés de l'Etat, au financement de l'ouvrage. Cela lui permettra ainsi de libérer les ressources publiques nécessaires pour les besoins qui incombent, exclusivement, à la puissance publique d'assurer



Loïc Mackosso

(l'éducation, la sécurité des citoyens, la santé...)

Un moyen d'améliorer le service public

En outre, dans des domaines (hydraulique, énergie...) où une expertise pointue est nécessaire, les P.p.p constituent une opportunité de transfert de technologie bénéfique à l'Etat et aux usagers qui profiteront d'une infrastructure moderne présentant un bon rapport qualité/prix.

Le recours aux P.p.p est, également, intéressant dans le cadre de la gestion d'un service public (fourniture d'électricité, d'eau, etc). Ils peuvent permettre d'accompagner le développement des services publics, en faisant preuve d'une capacité d'adaptation forte vis-à-vis des évolutions du contexte réglementaire, technique et institutionnel. Au Congo, par exemple, les entreprises publiques chargées du service public de fourniture d'eau et d'électricité (la S.n.d.e et la S.n.e) font face à de sérieuses difficultés qui les empêchent de fournir des prestations de qualité aux consommateurs. Cela, en dépit de la politique volontariste de l'Etat qui ne ménage pas ses efforts pour améliorer la situation (2). Leur appareil de production, complètement vétuste, nécessite des investissements lourds que ces dernières, en raison de leur situation financière difficile, sont incapables d'effectuer. Ces deux éléments ont, sans aucun doute, contribué à l'enlisement du processus de privatisation qui avait été mené au début des années 2000. En effet, à l'époque où il était question de privatiser la S.n.e, les repreneurs potentiels avaient été effrayés par l'état des infrastructures, mais également l'endettement de la société qui s'élevait à 104 milliards de francs Cfa, en 2004. Un P.p.p, dans ce domaine, pourrait consister à faire assurer le financement des installations par les partenaires privés, à charge pour l'Etat de prendre en charge et garantir le passif de la S.n.e. D'ailleurs, il sied de constater que de telles expériences ont été menées avec plus ou moins de succès dans des Etats d'Afrique subsaharienne.

Quelques exemples en Afrique

La Côte d'Ivoire, par exemple, a pu moderniser son secteur de l'électricité grâce à des P.p.p. En effet, en 1990, la Saur,

filiale du groupe Bouygues, s'est associée à E.d.f pour entrer à 51% dans le capital de la Compagnie ivoirienne d'électricité (C.i.e) aux cotés de l'Etat et de capitaux privés ivoiriens. La C.i.e reçoit un contrat d'affermage (3) pour quinze ans, l'Etat restant propriétaire du réseau et responsable du développement de ce dernier.

Au Gabon, la distribution d'eau et d'électricité dans le pays a été confiée, en 1997, à la Société d'énergie et eau du Gabon (S.e.e.g), filiale à 51% du groupe français Veolia Water qui a obtenu une concession pour une durée de vingt ans. Grâce à ce partenariat, le taux d'accès à l'eau potable des Gabonais est l'un des plus importants d'Afrique subsaharienne. Il est passé de 68% en 1999 à 85% en 2004. Plus remarquable encore, le pays est l'un des rares de la zone à assurer à 67% de ses habitants raccordés une desserte par branchement individuel. Le contrat de concession impose à l'opérateur d'investir dans l'extension et l'amélioration de la qualité du service. Depuis, il investit, chaque année, l'équivalent de 16 millions d'euros. Une somme qui s'est traduite par une augmentation de 75% du nombre de branchements en eau potable dans 48 villes qu'il dessert, ces dix dernières années.

En Afrique du Sud, c'est grâce à un P.p.p innovant que le système d'eau et d'assainissement a pu être reconstruit dans une logique de développement durable. En effet, le partenariat mis en place avec un opérateur privé prévoyait, en plus de l'obligation de mettre en place et gérer le réseau de distribution d'eau, une obligation de former les communautés rurales notamment, à la maintenance du système. L'étape ultime de ce partenariat consistait à faire de la communauté rurale un distributeur local et la source de financement du système.

Une gestion privée sous contrôle public

Pour finir, le P.p.p est une alternative à la privatisation d'autant plus intéressante que les mécanismes de marché purs ne sont pas toujours opérants. Les opérateurs privés, au nom du principe de la rentabilité, ont parfois tendance à délaissier les zones les moins rentables. Cette situation a, d'ailleurs, pu être constatée lors de la libéralisation du secteur de l'aval pétrolier au Congo notamment.

Les P.p.p offrent ainsi à l'Etat la possibilité de contrôler l'activité du partenaire privé via la mise en place d'autorité de régulation. Cela permet de concilier les exigences de rentabilité d'une entreprise avec celles du service public et, in fine, d'en protéger ses usagers.

Les formes de P.p.p

Les P.p.p peuvent revêtir différentes formes juridiques, dont la plus courante est le contrat de concession ou son versant anglo-saxon, le contrat B.o.t (Build, operate, transfer: en français: Construire, exploiter, transférer). Le système de la concession se rattache à la tradition juridique

française tandis que le système B.o.t à la tradition juridique des pays anglo-saxon (common law 4).

En effet, en France, les infrastructures et grands services publics se sont développés par le recours aux contrats de concession, dès la fin du XVI^{ème} siècle, mais surtout au XIX^{ème} siècle et jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Cette pratique a permis que se constituent, peu à peu, de grands groupes centenaires (Vivendi Environnement ex-Générale des eaux, Suez, etc.) de taille internationale, spécialisés dans les services aux collectivités et leaders mondiaux dans leur domaine d'excellence: l'eau.

La technique de la concession peut être définie comme un mode de gestion d'un service public consistant à confier la gestion à un concessionnaire recruté contractuellement, agissant à ses risques et rémunéré par des perceptions perçues sur les usagers. C'est, également, un procédé de réalisation d'un ouvrage public dans lequel le concessionnaire le finance et le réalise. Il se rémunère sur les usagers en l'exploitant à titre onéreux, pendant un temps déterminé. Ainsi, l'utilisation de la technique de «Concession-B.o.t» permet de faire réaliser et gérer, par une société privée, des projets industriels, d'infrastructures ou d'équipement publics qui l'auraient été par des établissements publics ou des sociétés du secteur public. La société privée bénéficie d'une concession (25 ans en moyenne) pour financer, réaliser et assurer l'exploitation du projet pendant la durée de la concession. A la fin de la durée de la concession, le projet revient à l'Etat. La période de concession est déterminée en fonction de la durée nécessaire pour que les revenus générés par l'exploitation de l'ouvrage ou du service public qui lui est rattaché (péages, redevances...) permettent à la société de rentabiliser les capitaux qu'elle a investis dans le projet.

Au Congo, il pourrait être intéressant de recourir à de telles techniques, pour équiper le pays d'infrastructures dont il a besoin pour assurer son développement. On pense, évidemment, à l'autoroute Brazzaville/Pointe-Noire, au projet du barrage de Sounda, etc. Ces techniques auraient ainsi l'avantage de contenir son endettement, et de soulager les dépenses publiques.

De tels montages ont pour effet de faire payer le service rendu à l'utilisateur. Par exemple, l'automobiliste va s'acquitter du montant du péage pour une autoroute ou le consommateur d'eau et d'électricité, de sa facture.

Le fait que ce soit le client qui paie le service est un gage d'une incitation à le contenir, la satisfaction de l'utilisateur n'étant pas un paramètre fondamental de gestion de nombreux services publics à l'encontre, de la philosophie qui sous-tend cette notion.

Les facteurs clés de la réussite d'un P.p.p

Un certain nombre de facteurs-clés paraissent, toutefois, indispensables à la réussite de tels partenariats. Il

s'agit de:

- une ferme volonté politique;
- un climat propice aux investissements;
- la bonne gouvernance;
- l'identification de projet rentable;
- une allocation efficiente de l'ensemble des risques liés à ce type de partenariats.

Même si le chemin est loin d'être parcouru, il est indéniable que le Congo a accompli de nombreux efforts dans le domaine de la bonne gouvernance, dans la mise en place d'un climat propice aux investissements... L'arrivée de nouveaux investisseurs dans des domaines aussi variés que les télécommunications, la finance, le transport aérien en témoigne.

Une étape ultime consisterait, toutefois, à intégrer, dans l'arsenal législatif congolais, à l'instar de ce qu'a fait la Guinée-Conakry (5) les recommandations de la commission des Nations unies pour le droit du commerce international (C.n.u.d.c.i) sur le financement des projets d'infrastructure (6). Cela aurait pour effet de rassurer et d'encourager les investisseurs potentiels.

En guise de conclusion, un P.p.p peut répondre, dans une certaine mesure, à la problématique de développement économique et sociale au Congo. L'élément-clé, toutefois, de sa réussite est: le rôle de l'Etat. En effet, en plus de son rôle d'organisateur via les appels d'offres, l'Etat doit, notamment, non seulement veiller à concilier les objectifs de rentabilité des investisseurs privés et la fonction sociale des infrastructures, mais également assurer un contrôle rigoureux de l'activité des concessionnaires. Cela afin que le partenariat atteigne pleinement ses objectifs de développement économique et social du pays.

Par Loïc MACKOSSO
Juriste

E-mail:
lmackosso@hotmail.com

Notes:

- 1- <http://hdr.undp.org/en/media/hdr07-hdlist-f.pdf>
- 2- Une loi portant sur l'alimentation des populations rurales en eau potable vient d'ailleurs d'être votée.
- 3- L'affermage se définit comme un mode de gestion dans lequel l'Etat confie à une entreprise le soin d'exploiter, à ses risques et périls, un équipement déjà construit, en se rémunérant directement auprès des usagers par le versement d'un prix.
- 4- Droit commun des pays anglo-saxons qui résulte non de textes législatifs mais de la pratique des juridictions
- 5- Cf. la loi 97/012/AN autorisant le financement la construction, l'exploitation, l'entretien et le transfert d'infrastructures de développement par le secteur privé.
- 6- En effet, les recommandations et les dispositions types ont pour objet d'aider les organes législatifs nationaux à mettre en place un cadre législatif favorable aux projets d'infrastructure à financement privé. Ces recommandations sont disponibles sur le site web de la CNUDCI. Ce texte précise les modalités d'attribution d'un contrat de concession, son contenu ainsi que les modalités de règlement des différends y relatifs.



Radio Magnificat «La joie de ceux qui (s)'aiment!» : S.O.S.

Radio Magnificat, la radio catholique émettant de 6h 00 à 18 h 00 sur 93.7 FM, serait très heureuse de recevoir toute aide financière et / ou matérielle susceptible de garantir sa survie et la promotion de son action religieuse, sociale et culturelle. Que la Parole de Dieu soit annoncée efficacement, en vue de l'édification et du salut de notre pays, le Congo ! D'avance merci au Nom du Seigneur Jésus-Christ ! (... Et Dieu vous comblera de toutes sortes de grâces) (2 Corinthiens 9, 6-8).

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 – 543 12 30 – 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine, entrée impasse Lycée Chaminade.

Radio Magnificat: CCP. Maison Libermann 1 821 85 T La Source

Ou MUCODEC 239 N° 19464 – 41219 EPA

ANNONCES



PACKAGE JOUR

Equipement 160.000 FCFA HT
 Installation 80.000 FCFA HT
 24 Heures / 24 Heures
 Le mois à 59.000 FCFA HT

HAUT DEBIT 64 Kbps

PACKAGE NUIT

Equipement 160.000 FCFA HT
 Installation 70.000 FCFA HT
 De 19 heures à 7 heures du matin pendant la semaine
 De 7 heures à 7 heures le dimanche
 Le mois à 29.000 FCFA HT

HAUT DEBIT 64 Kbps

Naviguer sans limite... Du jamais vu à Brazzaville

Téléphonez avec IP Phone, 35.000 Fcfa, livré avec un crédit de 200 minutes, la France à 20Fcfa/minut e

Abonnement mensuel - 5 postes (Haut Débit 128 Kbps) 135.000 FCFA HT

* Equipement 160.000 FCFA HT

* Installation 120.000 FCFA HT

Abonnement mensuel - 10 postes (Haut Débit 256 Kbps) 250.000 FCFA HT

* Equipement 160.000 FCFA HT

* Installation 120.000 FCFA HT

CONTACTS : 660 0861 – 566 20 48 – 634 04 04 ADRESSE: 16. Rue William GUYNET Centre Ville
 en diagonale avec la Direction Générale des Impôts

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS

DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU

DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIERE

N°010/08.... /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

INSERTION LEGALE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
 de la Propriété Foncière; Pointe-Noire; B.P: 5399

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière,
 une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles
 suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
10.949 bis du 21/06/05	Parcelle 01 Bloc 60 Section P Superficie 301,09 m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	OVU André
10.950 du 21/06/05	Parcelle 05 Bloc 65 Section S Superficie 294,52 m2	Matende	02 MVOUMVOU	OVU André
11.302 du 17/10/05	Parcelle 01 Bloc 114 Section BS Superficie 400 m2	Tchimbamba	01 LUMUMBA	BIDIET Jean Paul
13.854 du 17/07/07	Parcelle 09 Bloc 75 Section P Superficie 275,12m2	Kitoko Daniel	02 MVOUMVOU	SAIZONOU Mathilde Hospice
13.855 du 17/07/07	Parcelle 03 Bloc 75 Section P Superficie 310,46m2	Kitoko Daniel	02 MVOUMVOU	SAIZONOU Mathilde Hospice
15.343 du 15/01/08	Parcelle 08 Bloc 85 Section AC Superficie 400 m2	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	Enfants MIKALA
15.335 du 14/01/08	Parcelle 03 Bis Bloc 05 Section AB Superficie 80 m2	Songolo	04 LOANDJILI	VIMALIN Marie Madeleine
15.325 du 09/01/08	Parcelle 364 Bloc/Section E Superficie 1166 m2	Centre de Repos	01 LUMUMBA	BIKOUTA Amour Andric
15.326 du 09/01/08	Parcelle 337 Bis Bloc / Section E Superficie 625 m2	Centre de Repos	01 LUMUMBA	BIKOUTA Céleste
15.371 du 21/01/08	Parcelle 13 Bloc 75 Section R Superficie 407 m2	Grand Marché	01 LUMUMBA	TSOUMOU Gilbert
15.323 du 08/01/08	Parcelle 22 Bloc 82 Section R Superficie 167,80 m2	Grand Marché	01 LUMUMBA	MADZOU Léontine
15.309 du 04/01/08	Parcelle 02 Bloc 08 Section AC Superficie 600 m2	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	MOUBOUH Roger Victor
13.977 du 16/08/07	Parcelle 11 Bloc 80 Section Q Superficie 936,00m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	BAHONDA Jean Guido
15.426 du 05/02/08	Parcelle 02 Bloc 126 Section.BP Superficie 700 m2	Warf	01 LUMUMBA	OUEDRAOGO YAMBATE SOULEY
15.445 du 11/02/08	Parcelle 04 et 05 Bloc 373 Section CL2 Superficie 1000 m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	BICAL Jean. Pierrette
15.446 du 11/02/08	Parcelles 6,7,8,9 Bloc 374 Section CL2 Superficie 2000m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	BICAL Jean. Pierrette
13.845 du 16/07/07	Parcelle 07,08 Bloc 06 Section BM Superficie 1000 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	KIBOZI Joseph Régis
15.297 du 27/12/07	Parcelle 01 Bloc 25 Section Q Superficie 166,60m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	DRAME HAMIDOU
15.414 du 31/01/08	Parcelle 07 Bloc 27 Section P Superficie 283,58m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	OKO KOUMOU
15.355 du 17/01/08	Parcelle 04 Bloc 63 Section Q Superficie 250 m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	ABOU BAKARY
14.032 du 24/08/07	Parcelle 03 Bloc 67 Section Q Superficie 147,80 m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	LA KAMI FADIGA
15.532 du 22/02/08	Parcelles 10,11 Bloc 11 Section Q Superficie 350 m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	SY Tidiane

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclara-
 tion à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Justin BIANGANA
 Inspecteur Divisionnaire

Pour insertion légale



Pointe-Noire,
 le 03 Mars 2008

Diocèse de Pointe-Noire

Clôture de l'année du Cardinal Emile Biayenda, ordination diaconale et présentation du nouveau vicaire général

Samedi 12 avril 2008, le diocèse de Pointe-Noire a célébré un triple événement: la clôture de l'année consacrée au Cardinal Emile Biayenda, l'ordination diaconale de l'abbé Brice Béranger Bantsimba Mavoungou et la présentation du nouveau vicaire général du diocèse, l'abbé Alain Loemba-Makosso, curé de la paroisse Christ-Roi de Loandjili. Ce triple événement a eu lieu au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba, en cette église, nouvellement construite. L'évêque de Pointe-Noire a concélébré avec de nombreux prêtres dont l'abbé Mesmin Prosper Massengo, recteur du Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda. Une délégation venue de Brazzaville, conduite par Mme Charlotte Mpemba, responsable de la cause de béatification et de canonisation du Cardinal Emile Biayenda, et des fidèles laïcs de Pointe-Noire ont, eux aussi, participé à cette Eucharistie.

C'est sous un soleil acablant que les chrétiens du diocèse de Pointe-Noire ont célébré ce grand événement, qui a été précédé d'une neuvaine, en faveur du Cardinal Biayenda, débutée vendredi 4 avril 2008, sur toute l'étendue du diocèse. Le début de la messe a été marqué par la diffusion du message sonore du Cardinal Emile Biayenda, lors de son retour de Rome alors qu'il venait d'être créé cardinal par le Pape Paul VI, le 2 février 1973. Ce message a été écouté avec une attention particulière par l'ensemble des chrétiens présents à la messe. Après quoi, Mme Charlotte Mpemba a fait un témoignage sur le cardinal. Elle a raconté comment le cardinal lui a demandé de transmettre son message aux évêques du Congo pour ordonner l'ouverture de sa tombe et voir l'état de son corps. Pour sa part, Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba a commenté l'attitude du bon cardinal face à ses bourreaux: «Ce jour-là, le cardinal a accepté



Abbé Alain Loemba-Makosso, nouveau vicaire général.

de mourir pour éviter que le Congo ne sombre dans un bain de sang; moi j'étais encore séminariste, on a vu son courage, sa volonté de tenir jusqu'au bout, de se donner au lieu de laisser les gens mourir».

Après le mot de l'évêque, son chancelier l'abbé Jean de Dieu Tati Tchibinda a fait la lecture du décret de nomination du



Mgr J.-C. Makaya-Loemba prononçant l'homélie.



Mgr J.-C. Makaya et Mme Charlotte Mpemba.

nouveau vicaire général, en la personne de l'abbé Alain Loemba-Makosso selon le droit de l'église catholique en vigueur, à travers les canons 475, 480, 15.

Après la lecture de ce décret, le nouveau vicaire général a fait une consécration à la Vierge Marie et la profession de

foi en récitant le Credo. Ayant reçu sa nouvelle charge, l'abbé Alain a présenté le parcours vocationnel du candidat, appelé au diaconat. Son cursus intellectuel a été présenté par l'abbé Mesmin et son itinéraire pastoral par l'abbé Pompeux Nzaou. Au cours de son homélie, Mgr Makaya a retracé le sens de cette cérémonie dans ce monde de ténèbres où par son action, le cardinal essaie de nous apporter la lumière, sa parole, ses révélations et devient pour tout Congolais une occasion de conversion, pour retrouver le Christ sur son chemin de lumière.



Abbé Brice B. Bantsimba-Mavoungou, nouveau diacre.

«Mon frère Béranger, cet engagement fait ce jour est un défi parce qu'à l'occasion de cette journée, il y a plein d'événements que nous fêtons, ils ne sont pas séparés mais ils ne forment qu'un seul. Le premier est celui du Christ ressuscité parce que nous sommes dans le temps de Pâques...

Mon frère Béranger, l'évangé-

le de ce jour nous le dit encore, je suis la porte étroite, alors prenez cet élan en vous disant: je veux me configurer à cette porte, être comme elle, et je vais l'annoncer. Vous venez dans cette équipe pour être une porte qui conduit à la vie que la mort menace. C'est la même chose dans les événements que nous sommes en train de fêter ce jour. On peut se rendre à Brazzaville sur la montagne baptisée «le mont Cardinal», on ne trouvera simplement qu'un lieu, là où les hommes ont voulu enfouir le corps du cardinal, on trouvera un tombeau. Le cardinal n'a qu'un seul message à nous donner: L'unité», a déclaré Mgr Makaya.

Au moment de la prière d'action de grâce, les participants à cette cérémonie ont, de nouveau, écouté la parole du cardinal lors de sa dernière homélie, à l'occasion de la fête

de Noël, lorsqu'il évoquait déjà la lutte contre la pauvreté, le chômage et tout ce qui détruit l'homme.

Juste après, le nouveau vicaire général de Pointe-Noire a remercié Mgr Jean-Claude Makaya-Loemba pour sa confiance à son égard, car «il l'a choisi avec ses faiblesses et défauts». Il a promis de travailler dans la communion et de vivre la communion dans l'espérance. Il a également remercié son prédécesseur, l'abbé Alain Bouanga pour le travail déjà amorcé, tout en exhortant les fidèles laïcs à la co-responsabilité dans l'église.

Bouclant la cérémonie, Mgr Makaya a informé la chrétienté de son diocèse que le nouveau vicaire général demeurera à la paroisse Christ-Roi de Loandjili qui sera transformée en basilique. Il a, par ailleurs, demandé aux chorales de son diocèse de composer des chants spéciaux sur le Cardinal Emile Biayenda.

Signalons que cette célébration eucharistique était animée par la chorale Trinité Sainte de la paroisse Sainte Bernadette de Matendé.

Jean Baptiste MILANDOU et Equateur Denis NGUIMBI

6^{ème} Dimanche de Pâques A

Esprit Saint: Don de Dieu et nouvelle présence du Christ

Textes: Ac 8,5-17; 1P3,15-18; Jn 14,15-21

Frères et sœurs,

Ce texte d'Evangile fait suite à celui du dimanche dernier qui répond à l'inquiétude de Philippe: «Seigneur, montre-nous le Père; cela nous suffit». Question fondamentale, pour ceux qui cherchent Dieu, de façon radicale, et veulent le rencontrer dans l'impasse de la vie. En effet, tous, dans les moments de trouble, de difficultés, d'angoisses, nous nous défendons psychologiquement, matériellement pour conserver la vie. Ainsi dans ce texte, Philippe est profondément troublé par l'annonce du départ de son maître. Celui-ci retourne vers son Père qui est aussi notre Père. Le Christ a toujours soutenu et défendu ses apôtres, dans les moments difficiles. Car, il est au centre du salut des hommes et s'offre à nous de diverses manières. Aimant les siens, il leur promet l'Esprit Saint qui est don du Père et avec qui il est un.

Frères et sœurs, «si vous m'aimez, vous resterez fidèles à mes commandements. Moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre défenseur qui sera pour toujours avec vous: c'est l'Esprit de vérité» (Jn 14,15-16).

Ce dimanche nous prépare déjà à recevoir l'Esprit Saint, du Père, à la Pentecôte. Et cet Esprit est appelé dans le texte le «Défenseur», le «Paraclet».

En langage juridique: c'est l'avocat qui défend en justice quelqu'un d'accusé. Ainsi donc, ce défenseur est lié à la Vérité: «c'est la Vérité».

C'est dire que, les chrétiens défenseurs du christianisme doivent s'engager dans le procès de vérité, pour faire connaître Dieu aux incultes, aux «chrétiens de jour et païens de nuit». Grâce à l'Esprit Saint, Jésus dans l'Eucharistie se rend visible au monde qui est incapable de le recevoir et de le reconnaître. Car il y a beaucoup qui se rendent orphelins dans notre monde, contrairement au souhait du Christ, par l'indifférence, la surdité et la cécité spirituelles manifestées vis-à-vis de Dieu.

Comprenons le pire, l'amour est toujours lié à l'obéissance. Aimer Jésus, c'est observer ses commandements et garder fidèlement ses paroles (Jn 14,15.21) pour vivre avec Dieu. Si «Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils pour qu'il soit sauvé», ne restons donc pas fermés, imperméables à sa Parole.

Convertissons-nous par sa Parole, afin de voir Dieu se manifester à nous, à travers son Esprit Saint tant attendu à la Pentecôte et aux sacrements.

Abbé Armel Prosper BOUITY

Vicaire de la cathédrale Sainte Monique de Kinkala

Paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké (Archidiocèse de Brazzaville)

Messe de requiem en mémoire de Martin Malonga

«Nous sommes dans cette église, pour célébrer la victoire de la vie sur la mort». Tels sont les propos prononcés, mardi 22 avril 2008, par l'abbé Jean Bantsimba Malonga, vicaire épiscopal, chargé de l'éducation chrétienne, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Baongo et jumeau de M. Jean Banzouzi Malonga, journaliste, à l'occasion de la messe de requiem en mémoire de leur frère cadet, M. Martin Malonga, en l'église Saint Jean-Marie Vianney de Mouléké, à Ouenzé.

Lors de cette messe de requiem, l'abbé Jean Bantsimba Malonga était entouré de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et de ses confrères prêtres venus de la quasi-totalité des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville. Ils ont concélébré avec lui et lui ont témoigné leurs marques de sympathie, en ces moments de deuil. Parmi ceux-ci: les abbés Léonard Milongo, vicaire général de l'archidiocèse de Brazzaville, Mesmin Prosper Massengo, rec-



L'abbé Jean Bantsimba-Malonga, entouré de Mgr Anatole Milandou (à g.) et de ses confrères, pendant l'Eucharistie.

teur du Grand séminaire de théologie Emile Biayenda de Kinsoundi, Donatien Bizaboulou, curé de cette paroisse, Blaise Martin Makiza, chancelier de l'archevêque. Plusieurs religieux, religieuses et des fidèles laïcs y étaient, eux aussi.

La consternation se lisait sur les visages des parents et amis, tant l'épreuve était douloureuse. Cette séparation avec celui que la famille qualifiait «d'un garçon très souriant, s'adaptant facilement à tous les milieux». Fervent chrétien et très engagé dès son enfance, Martin a été en-

fant de chœur à la paroisse Saint Jean Marie Vianney et plus tard, membre du groupe Emile Biayenda. Lecteur et membre actif de la commission liturgique, il l'est resté jusque dans ses derniers jours. Même sur son lit d'hôpital, il a promis de revenir à la paroisse reprendre sa place. Se trouvant à Pointe-Noire auprès de son frère aîné Jean Banzouzi Malonga, il s'était engagé à la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié, dans le chœur des Amis du grégorien et à la liturgie. Martin va désormais continuer sa mission auprès de celui qu'il a



Martin Malonga

toujours servi, a souligné l'abbé Donatien Bizaboulou, dans son homélie.

Dans son mot de circonstance, l'abbé Bantsimba Malonga a prononcé des paroles pleines d'espérance: «Nous sommes venus dans cette église, célébrer la victoire de la vie sur la mort». Il n'a pas manqué de remercier l'archevêque de Brazzaville, pour son assistance paternelle, ses confrères dans le sacerdoce, les religieux et religieuses, les chrétiens de Mouléké et de Notre-Dame du Rosaire de Baongo, les amis et connaissances, pour leur soutien multiforme durant

ces moments douloureux. Né le 2 décembre 1962, à Brazzaville, Martin Malonga était fils de Jean Malonga (protestant) et de Germaine Lemba (catholique). Il est diplômé de l'E.n.a.m. (Ecole nationale d'administration et de la magistrature), filière Budget. En attente d'intégration dans la fonction publique, il a exercé comme professeur vacataire puis comme volontaire d'enseignement au lycée technique Poaty Bernard de Pointe-

Noire. Recruté à la fonction publique en 2007, il a intégré les services de la Direction générale du budget puis récemment, affecté à Ewo dans le département de la Cuvette ouest où il n'a même pas eu à exercer. Il a passé plus d'un mois au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, souffrant d'un cancer très avancé, qui a fini par l'emporter.

Sr Guilène Andrée MIAMBANZILA



BRASSERIES DU CONGO (BRASCO)

OFFRE D'EMPLOI

DENOMINATION DU POSTE : Secrétaire Bilingue
CLASSIFICATION/CATEGORIE : 8/1
DIRECTION : Marketing & Commerciale

MISSION GENERALE:

Servir d'interface entre le Directeur et les différents interlocuteurs et faire circuler l'information de façon fluide. Assurer l'exécution des travaux de secrétariat du Directeur, dans les délais (courrier, message et diffusion de l'information).

ACTIVITES ESSENTIELLES:

- Assurer l'interface entre le Directeur et les différents interlocuteurs, en communiquant judicieusement;
- Epauler, efficacement, la Direction, en faisant preuve de réelles qualités d'organisation et de réelles connaissances de la société;
- Rédiger, organiser et coordonner la transmission des courriers;
- Veiller à la tenue du stock des fournitures de bureau et assurer leur disponibilité durant le mois;
- Développer sa proactivité et son esprit d'initiative;
- Collaborer dans l'organisation des réunions, événements et manifestations professionnelles.

QUALIFICATIONS/EXPERIENCE:

Être diplômé (e) Bac+2 ou 3, Ecole de commerce ou Universités, filière Secrétariat Bilingue, entre 25 à 30 ans d'âge, justifiant d'une expérience professionnelle en secrétariat d'au moins 3 ans dans une Grande société, avoir la nationalité congolaise (Brazzaville).

COMPETENCES/CONNAISSANCES:

- Dynamique, courageuse et disponible;
 - Organisation, méthode, discrétion;
 - Bonnes présentation et élocution;
 - Aptitudes à la prise des notes en direct;
 - Niveau confirmé en Anglais à l'écrit et à l'oral;
 - Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.);
 - Très bonne maîtrise de l'orthographe.
- Les candidatures doivent être adressées à BRASCO B.P: 1147, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO, CV (situation matrimoniale, photo). Tél. et E- mail



ANN3XIS MEDICAL

Évacuation Sanitaire à Moindre Coût Vers le Maroc

Les avantages de ce service:

Absence de visa

A Brazzaville

-Personnel disponible et compétent pour la gestion administrative du dossier; Médecins expérimentés pour la préparation du dossier médical.

Au Maroc

-Plateau technique médical répondant aux normes internationales; Équipe médicale de haute compétence; Prise en charge à partir de l'aéroport; Ambulances médicalisées; Coûts relativement faibles.

Les spécialités:

- Neurochirurgie
- Traumatologie orthopédie
- Urologie
- Lithotritie
- Chirurgie viscérale
- Cardiologie
- Chirurgie cancérologique

- Chimiothérapie
- Radiothérapie
- Gynéco Obstétrique
- Gastro-entérologie
- L'Ophtalmologie
- Rééducation fonctionnelle
- Etc.

NOUVEAU

EVACUATION SANITAIRE : FORMULE ENTREPRISE

ANN3XIS MEDICAL, Votre Partenaire de Confiance !
DIRECTION COMMERCIALE, Case J 339 V OCH MOUNGALI III
(Entre L'Institut Africain de Réadaptation, L'Asile KABANO et le C.E.G. NGANGA Edouard)
Tel: (242) 628 91 76/ 588 88 76 / ANN3XIS 2005 @yahoo.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste: Assistant au programme

Durée: 6 mois renouvelable

Financement: Institut Vie et Paix

Projet: Médias et paix

Bénéficiaire: Observatoire Congolais des Médias (OCM)

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2008, l'Observatoire Congolais des Médias (OCM) a bénéficié d'un appui de l'Institut Vie et Paix, estimé à 19 397 000 F.Cfa, pour une durée d'une année. Il est prévu, dans le cadre de cet appui, le recrutement d'un Assistant au programme, pour une durée de six (06) mois renouvelable.

Descriptions des tâches

- Sous l'autorité du Coordonnateur de l'OCM, l'Assistant au programme doit:
- concevoir des projets en faveur du développement de la presse congolaise;
 - explorer des partenariats en faveur de l'OCM;
 - élaborer les tableaux de bord de suivi des programmes;
 - préparer les rapports d'exécution des projets;
 - préparer une grille d'évaluation de l'impact des projets exécutés;
 - faire les autres tâches confiées par le Coordonnateur.

Qualifications

Le candidat postulant à ce poste doit:

- être titulaire d'une Licence en Sciences et Techniques de la Communication, ou en droit ou en économie;
- avoir une expérience d'au moins 2 ans en élaboration et négociation des projets;
- être capable de travailler sous pression;
- avoir des aptitudes de communication;
- avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet);
- avoir une maîtrise du français.

Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre:

- une demande manuscrite;
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae;
- photocopie des diplômes pertinents pour le poste.

Dépôt et date de clôture

Les dossiers de candidature sont à déposer au siège de l'Observatoire Congolais des Médias, sis 84 bis, rue Franceville, MOUNGALI, Brazzaville, au plus tard, le 2 mai 2008, à 14heures.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2008

Le Coordonnateur,
Bernard MACKIZA

OFFRE D'EMPLOI

Une importante société basée à Pointe-Noire, exerçant dans le secteur minier, souhaite recruter, dans le cadre du développement de ses activités, une Secrétaire de Direction remplissant les conditions ci-après:

- être une femme de nationalité congolaise parlant français et anglais;
- être âgée de 30 ans, au plus;
- être titulaire d'un baccalauréat, au moins, et, si possible, d'un diplôme de 2ème cycle;
- avoir une expérience d'au moins 3 ans dans des fonctions similaires.

Aptitudes requises:

- avoir une maîtrise de l'outil informatique (word, excel, power point...);

- avoir un esprit et un sens de l'initiative et des qualités d'organisation;
- avoir des qualités d'ordre, de méthode et de bons contacts humains.

Composition du dossier:

- une demande manuscrite;
- une copie des diplômes;
- un curriculum vitae;
- une photo de format passeport.

Envoyer le dossier avant le 15 mai 2008, aux adresses suivantes:

Fidafrica
28, avenue
du Général De Gaulle
B.P: 1306
Pointe-Noire,
République du Congo

Journée météorologique mondiale

Toutes les activités humaines dépendent presque du temps et du climat

La Journée météorologique mondiale, célébrée tous les 23 mars de chaque année, a fait, au Congo, l'objet d'une série d'activités organisées par l'A.n.a.c (Agence nationale de l'aviation civile). Ces dernières ont été marquées, de forte façon, par le message du gouvernement, rendu public, le 23 mars 2008, par Emile Ouosso, ministre des transports et de l'aviation civile, et une conférence, riche en exposés et en débats, tenue dans la salle de conférence de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), le 25 mars 2008.

Le message gouvernemental comme la séance des exposés débats a mis l'accent aussi bien sur la connaissance des systèmes d'observation du temps et du climat que sur le défi des changements climatiques. Le Congo dispose d'un réseau national composé de dix huit stations synoptiques, dont trois effectuent des observations d'altitude, une reçoit des images satellitaires et une autre marine fournit des informations sur la navigation. Ces stations sont renforcées par une dizaine de stations climatologiques et une centaine de postes pluviométriques. Le Congo abrite, aussi, le C.r.t (Centre régional de télécommunications) à travers lequel toutes les observations effectuées, au niveau des stations, sont transmises à des heures régulières, pour être, ensuite, diffusée sur le système mondial de télécommunications de l'O.m.m (Organisation météorologique mondiale). Le

service météorologique du Congo produit, tous les jours, des prévisions météorologiques destinées au grand public.

Au cours de la séance des exposés débats de cette conférence, il a été révélé que le service météorologique du Congo dispose d'une base de données climatologiques qui lui permet de donner des renseignements sur demande, pour des multiples études et des travaux à effectuer sur toute l'étendue du territoire national. On peut citer en exemple les études sur les travaux d'assainissement, de construction d'ouvrages, de canalisations, de ponts, d'évaluations des ressources agro climatologiques et bien d'autres. Tout comme les données fournies dans le cadre de la construction de l'aérogare de Maya-Maya à Brazzaville, de la construction des aéroports d'Ollombo, de Dolisie et d'Owando; de la construction du barrage hydro électrique d'Imboulou, de la reconstruc-



Emile Ouosso

tion de la route Brazzaville-Kinkala, de la pose du clocher de la basilique Sainte Anne, du transport de l'électricité du barrage d'Imboulou au Nord du pays et à Brazzaville, etc.

Le thème retenu, cette année, pour célébrer la Journée météorologique mondiale est: «Observer notre planète pour préparer l'avenir». Un choix qui permet de reconnaître les avantages scientifiques et socio économiques que la communauté internationale tire des observations faites par les services météorologiques et hydrologiques nationaux sur le temps, le climat et l'eau, dans les domaines du transport (aérien, maritime et terrestre), de l'agriculture et de la préservation de l'environnement. Le gou-

vernement, dans son adresse, a rappelé que le G.i.e.c (groupe d'experts inter gouvernemental sur l'évolution du climat) a indiqué, dans son quatrième rapport que «le réchauffement climatique est incontestable avec l'augmentation des températures moyennes de l'air et des océans, la fonte généralisée des glaciers et des neiges, l'élévation du niveau des mers et des océans». Le thème de cette année «Observer notre planète pour préparer l'avenir» a été choisi pour mettre en relief l'importance des observations et la nécessité de la mise en place des systèmes d'observation intégrés, pour relever le défi des changements climatiques. Toutes les activités humaines dépendent presque du temps et du climat. Pour aider les secteurs socio-économiques sensibles aux aléas climatiques, les services météorologiques doivent régulièrement fournir des informations, pour permettre de lutter contre les effets négatifs du temps et du climat. C'est pourquoi, la sécurité de la navigation aérienne est tributaire des informations et prévisions météorologiques. En définitif, la lutte contre le dérèglement climatique doit s'appuyer sur le renforcement d'une gouvernance mondiale de l'environnement et de la veille climatique.

Philippe BANZ

Coopération Congo-Etats-Unis

Les O.n.gs et associations congolaises sensibilisées aux mécanismes de financement du gouvernement américain

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique a organisé un séminaire de sensibilisation sur le profil et les mécanismes d'acquisition de financement que le gouvernement américain met à la disposition des O.n.gs et associations congolaises de développement, pour réaliser des projets au profit des communautés de base.

Ce séminaire, qui a eu pour cadre la villa Washington, à Brazzaville, s'est déroulé, jeudi 10 avril 2008. Il a été animé par Landry Koufoundila, coordinateur des projets et Mme Cynthia Gregg, chargée d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo.

Ce séminaire a profité à un grand nombre d'O.n.gs et associations qui, au demeurant, ont compris le mécanisme de financement des projets par le gouvernement américain. Car, les personnes ressources qui ont animé ce séminaire ont présenté, de claire façon, les différents fonds disponibles à l'ambassade des Etats-Unis pour les O.n.gs et associations oeuvrant dans le domaine du développement. Ainsi, distingue-t-on le fonds d'auto-assistance et le fonds pour la démocratie et les droits de l'homme. Les animateurs ont, en outre, expliqué les procédures et les conditions d'obtention de ces fonds.

Le fonds d'auto-assistance finance les petits projets de développement à caractère socio économique durables pour la communauté et les

projets qui concourent à la mise en place des activités génératrices des revenus. Ce fonds est destiné aux O.n.gs et associations qui oeuvrent dans le cadre de l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations de base. Pour l'année 2007-2008, sept O.n.gs congolaises ont pu bénéficier des subventions de ce fonds qui varient entre 1000 et 10.000 dollars américains soit un total de soixante mille dollars américains mis à la disposition des O.n.gs et associations du Congo. Le fonds pour la démocratie et les droits humains concerne les O.n.gs qui s'impliquent dans la promotion des droits humains, de la justice, de l'instruction civique, des droits de la femme et de l'enfant ainsi que dans la résolution des conflits. Ce fonds est mis à la disposition des O.n.gs, tous les deux ans. Pour l'année 2007-2009, cinq O.n.gs sont retenues pour bénéficier des subventions de ce fonds lesquelles vont de 2000 à 20.000 dollars américains, soit un total de 60.000 dollars américains. Quelques O.n.gs bénéficiaires de ces fonds, au titre de



L'A.c.i.r une Ong locale de développement construisant une passerelle entre Moukondo et la Tsiémé. (Ph d'arch.)

l'année 2005 et 2006, ont témoigné de leur expérience en la matière, à ce séminaire. Avec ces fonds, l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique apporte son appui financier

aux projets de renforcement des droits de l'homme et de développement.

Philippe BANZ

ERRATUM

Une erreur de nom s'est glissée dans notre édition du Mardi 15 Avril dernier (LSA N°2784, p.8) dans l'article intitulé: «Le nonce apostolique, Mgr Andrés Carrascosa Coso, a célébré trois mariages». En effet, au lieu de Raphaël Ngoma Mbouélé tel que reporté dans l'article, lire plutôt Raphaël Ngoma Babouélé. Toutes nos excuses au couple Ngoma Babouélé!

E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature).

Les étudiants internes ont désormais des toilettes

Mme Charlotte Opimbat, députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, 3ème arrondissement de Brazzaville, a remis, samedi 12 avril 2008, de façon officielle, les clés des latrines construites à l'E.n.a.m (Ecole nationale d'administration et de magistrature).



Une vue des latrines

Construites dans l'objectif d'améliorer l'ordinaire des étudiants résident au campus, ces latrines ont été inaugurées en présence de Mme Rosalie Kama Nyamayoua, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, chargée de l'alphabétisation, de Martin Itoua, président de l'A.p.e.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo), du député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Alexandre Ndengue Attiki et de plusieurs invités.

Libérant son allocation de circonstance, Mme Charlotte Opimbat a déclaré que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la matérialisation de nombreuses sollicitations des populations de sa circonscription électorale. «En effet, lors des campagnes électorales de 2007, nous avons pris, entre autres engagements, de construire les toilettes au profit des étudiants de l'E.n.a.m, résidents au campus. Aujourd'hui, nous avons tenu nos engagements, en réalisant cet ouvrage semi moderne, bien qu'il soit modeste, pour traduire notre élan de cœur à l'endroit de nos électeurs. A travers cette œuvre, nous avons voulu reculer les limites de l'insalubrité au campus de l'E.n.a.m qui n'étaient pas moins inquiétantes pour la santé publique. C'est une œuvre utile dans le processus d'assainissement de l'environnement de notre circonscription, car pour un être humain, vivre sans toilettes, c'est s'exposer à un vaste éventail de risques sanitaires».

En procédant à la construction de ces latrines, le député, sans se substituer aux pouvoirs publics, a voulu apporter sa contribution à l'édifice commun, en partageant, car la plénitude de la vie s'acquiert dans le partage.

Pascal BIOZI KIMINOU

Transport aérien

Un aéronef de plus pour la compagnie Nouvelle Air Congo

La compagnie nouvelle Air Congo vient d'acquérir un nouvel avion de 95 places, de type BAE 146-200, fabriqué en Grande Bretagne selon les normes standard d'Air France. La cérémonie d'acquisition de cet appareil a eu lieu, jeudi 10 avril 2008, en présence du directeur général de l'A.n.a.c (Agence nationale de l'aviation civile), Michel Ambendé, et de l'administrateur directeur commercial de la compagnie nouvelle Air Congo, Claude Wango.

En acquérant ce nouvel avion, le sixième du genre, depuis l'arrivée de M. Emile Ouosso à la tête du Ministère des transports et de l'aviation civile, la compagnie congolaise de transport aérien entend relever le défi et, donner au trafic aérien national son éclat. En exploitant, de façon efficace et efficiente, les lignes nationales aériennes, dont l'objectif primordial est d'assainir le ciel congolais par un transport de qualité.

Ce nouvel appareil desservira les localités d'Impfondo, Ouessou et Pointe-Noire, a déclaré Symphorien Montolé, conseiller au transport aérien du ministre des transports et de l'aviation civile.

P. BIOZI KIMINOU

ETUDE RAMA M.C. NTANDOU LY

NOTAIRE

Immeuble Pharmacie de nuit JAGGER
1274, Avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, Moundali
Tél.: 00 (242) 662-07-30; e-mail: ntandoulyrama@yahoo.fr
Brazzaville, République du Congo

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TERMITIERE

Au capital de cinq millions (5 000 000) francs Cfa
Siège social: Immeuble ARC centre ville
Rond-point la Coupole - Brazzaville
République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Rama Marline Claudia NTANDOU LY, notaire en la résidence de Brazzaville (République du Congo), en date du vingt un mars deux mil huit, il a été constitué, conformément aux dispositions du code civil sur les sociétés civiles immobilières, une société civile dénommée: «SOCIETE CIVILE IMMOBOLIERE TERMITIERE», dont les statuts ont été enregistrés à la recette d'impôts de Brazzaville, le vingt un mars deux mil huit, sous folio 55/4 N°966.

Elle a été immatriculée au Registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, le vingt un avril deux mil huit, sous le numéro RCCM CG/BZV/08 B 14.

- **Dénomination Sociale:** SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TERMITIERE.

- **Capital Social:** Cinq Millions (5.000.000) Francs CFA.

- **Siège social:** Immeuble ARC centre ville, Brazzaville.

- **Objet Social:**

- Les transactions immobilières;
- Les achats et l'aménagement foncier;
- La rénovation d'immeubles ou des logements;
- La réhabilitation des bâtiments anciens;
- La construction des résidences privées;
- Les logements sociaux.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, de caractère purement civil, se rattachant à l'objet social.

Durée de la société: 99 ans

Gérant statutaire: Madame NGUIMBI née MONGUIA Pierre Edwige Céline Elodie.

Pour insertion légale
Maître Rama Marline Claudia NTANDOU LY
Notaire

OFFRE D'EMPLOI

Importante banque de la place recrute,
pour les besoins de ses services:

Poste: 2 Chargés d'Affaires

- **Spécialité:** Gestion Financière

Position hiérarchique: Rattachés
au Responsable du Centre d'Affaires
Entreprises

Expérience:

- Première expérience professionnelle souhaitée (1 à 2 ans)

Descriptif du poste

- Développement d'un portefeuille d'entreprises et de la clientèle des particuliers s'y rattachant, via la captation de flux et d'opérations de financements;
- Trouver de nouveaux clients;
- Respect et maîtrise des risques financiers et de conformité aux normes bancaires des opération

Compétences Techniques

- Techniques de vente et de négociation;
- Bonnes bases d'analyses financières et juridiques

Evolution

- Au sein du CAE, voire autres services opérationnels et fonctionnels dans une banque en fort développement

**Postes à pourvoir à Pointe-Noire
et Brazzaville**

Bien vouloir nous faire suivre CV, avec coordonnées téléphoniques et adresse postale fiable, à l'adresse ci-après: chargedaffaire@gmail.com

**Date limite des dépôts
des candidatures: 10 mai 2008**

Age: 25-30 ans

Profil:

- Minimum Bac+4;



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL

SERVICE DE CONSULTANTS

Don N° : H 127 COB

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un don de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : mise en place d'un système d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et l'élaboration de la carte scolaire de la République du Congo.

2. Les services comprennent:

En termes d'objectifs:

- * Organiser et superviser les opérations de collecte des données statistiques;
- * Assurer le suivi des opérations programmées par le cabinet international;
- * Assister ce cabinet dans la mise en œuvre du système d'information (SIGE) et l'élaboration de la carte scolaire;
- * Administrer la base des données qui sera installée, tout en assurant le transfert des compétences aux agents de la direction des études et de la planification scolaire.

En termes de résultat attendu:

- * Amélioration et maîtrise du système d'information pour la gestion de l'éducation;
- * Maîtrise de la base de données par le personnel de la direction des études et de la planification scolaire;
- * Formation du personnel de la direction des études et

de la planification scolaire sur l'administration de la base de données, sa maintenance et sur la gestion du système d'information pour la gestion de l'éducation;

3-Les qualifications requises sont les suivantes :

- * Etre diplômé de l'enseignement supérieur en statistiques ou en informatique, (baccalauréat + 4 au minimum);
- * avoir une bonne maîtrise des outils informatiques;
- * avoir une bonne maîtrise des logiciels ACCESS, WINDEV, SPSS, et EXCEL;
- * avoir une expérience reconnue de 5 ans au moins dans le domaine de la gestion des bases de données;
- * avoir une bonne connaissance de la classification internationale type de l'éducation (CITE);
- * avoir une parfaite connaissance du circuit de la collecte de données au niveau national et départemental;
- * avoir une expérience dans le traitement des données issues d'un recensement scolaire;
- * avoir la maîtrise de la langue française et savoir communiquer.

4-Le Consultant sélectionné travaillera sous la supervision du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à l'Education de base (PRAEBASE) et en étroite collaboration avec le Coordonnateur Technique de la composante 1 «renforcement des capacités de planification, de gestion et de formulation de politiques éducatives»

5- La durée de la mission est estimée à six (6) mois.

6-L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services

décrits ci-dessus. Les Consultants Individuels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).

7-Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition de mai 2004).

8-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables suivantes: 9H00 à 16H00 (heure locale)

9-Les curriculum vitae doivent être déposés ou expédiés à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 16 mai 2008, à 12 heures.

À l'attention de: Marie-Joseph MALLALI-YOUGA
Unité de Gestion du PRAEBASE
No et rue: LAMOTHE (derrière le Ministère de la Fonction Publique)
Bureau: PRAEBASE - Ville: BRAZZAVILLE
Code postal: 49 - Pays : CONGO
Téléphone: (00242) 81 18 09/666 44 56
Télécopie: (00242) 81 54 92
Adresse électronique: praebase_congo@yahoo.fr

Conférence-débat

La revue «Géopolitique Africaine»: bilan et perspectives

La direction rédactionnelle de la revue «Géopolitique Africaine» a organisé, samedi 5 avril 2008, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème: «La revue Géopolitique Africaine: bilan et perspectives». Cette conférence-débat a été animée par le Pr Charles Zorgbibe, enseignant à la Sorbonne et directeur des rédactions de Géopolitique Africaine, et le Pr Mikhaïl Lebedev, rédacteur en chef de cette même revue, tous deux venus de France. Le modérateur en était le Pr Charles Zacharie Bowao, professeur des Universités, ministre congolais à la présidence, chargé de la coopération, de l'action humanitaire et de la solidarité, et directeur de publication de Géopolitique Africaine.

La conférence-débat organisée par Géopolitique Africaine a connu la participation du ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, des hommes et des femmes férus de la culture, des cadres, des chercheurs, des intellectuels, des hommes politiques, parmi lesquels des parlementaires, des nouveaux et anciens ministres. Les participants ont, dans l'ensemble, échangé sur la problématique touchant à l'espace de vie et le bien-être des Africains qui, depuis l'ère des indépendances, ne connaissent guère un progrès social réel. Géopolitique Africaine est une revue trimestrielle dont le siège à Brazzaville. Elle a été créée à l'initiative du président congolais Denis Sassou Nguesso et elle traite des questions d'actualité africaine et du monde, sur des thèmes variés, par des articles d'analyse profonde. C'est une revue qui s'adresse au monde intellectuel, en jetant un regard tantôt critique et analytique sur les sujets abordés. Au cours de la conférence-

débat, la direction rédactionnelle a présenté, à l'assistance, le numéro 28 de cette revue qui vient de paraître sous l'intitulé: «Culture de paix en Afrique». Plusieurs autres thèmes ont déjà été abordés dans des précédentes éditions. On peut citer: «L'Afrique et la gouvernance mondiale», dans le numéro 26; «Identité et identités africaines», dans le numéro 27; «Etat de droit et développement», dans le numéro 24, etc. Le numéro 29, qui paraîtra prochainement, portera sur la thématique du «développement durable». La revue paraît en deux éditions bilingues, française avec trois mille exemplaires et anglaise en deux mille exemplaires. La variété des thèmes abordés par la revue permet à la rédaction de suivre et traiter l'actualité du continent en approfondissant son analyse sur des questions-clés liées au développement de l'Afrique, tout en offrant un espace de débat intellectuel nécessaire au progrès des idées.



De g. à dr: Charles Zorgbibe, Mikhaïl Lebedev et Charles Zacharie Bowao.

Autour d'une «tasse de thé», les participants à la conférence-débat ont apprécié l'initiative de la création de cette revue qui traite des questions d'actualité sur l'Afrique, avec la contribution des chercheurs du monde universitaire et des intellectuels de tous les horizons. Mais, seulement, certains d'entre eux ont proposé aux responsables de «Géopolitique Africaine» de créer une revue identique, pour le Congo-Brazzaville. D'autres, par contre, se sont interrogés sur le fait que la revue s'adresse seulement aux intellectuels, alors que les vrais problèmes sur le continent africain sont vécus par ceux qui ne savent ni lire ni écrire. D'autres propositions sont allées dans le sens d'annoncer, au préalable, le thème qui fera l'objet d'un prochain numéro. Ceci pour permettre aux intellectuels de collaborer à la rédaction. C'est autant dire que le débat

valait la peine de se tenir tant les contributions étaient pertinentes. Dans la foulée, la direction de «Géopolitique Africaine» a annoncé une autre conférence-débat, autour d'une tasse de thé, sur la politique africaine du président français Nicolas Sarkozy. Ceci répond à son objectif d'apporter une contribution au débat autour de la mondialisation et de participer à l'intégration africaine sur l'échiquier mondial. De même, elle entend emmener les intellectuels africains, à faire le point de la démocratie sur le continent et de réfléchir sur le véritable fondement de la pensée africaine qui pourrait favoriser son épanouissement équilibré, dans la bonne gouvernance, à l'instar des autres continents qui aspirent au bien-être des populations.

Pascal NGALIBO-YALA

Théâtre au C.c.f de Brazzaville

«Anatomies 2008/Brazzaville-Saint-Brieuc» en avant-première

A l'ouverture de la 2^{ème} édition des rencontres chorégraphiques internationales de Brazzaville, Makinu Bantu, le 10 avril 2008, le C.c.f (Centre culturel français) de Brazzaville a accueilli l'avant-première de «Anatomies 2008/Brazzaville-Saint-Brieuc». Cette pièce de théâtre, fruit d'une rencontre entre un auteur et metteur en scène français, Roland Fichet, par ailleurs directeur de la compagnie théâtrale Folle Pensée de Saint-Brieuc (France), et un jeune chorégraphe congolais, Orchy Nzaba, directeur artistique du festival Makinu Bantu et directeur de la compagnie de danse contemporaine «Li-Sangha» de Brazzaville.

Subtil mélange de texte et de chorégraphie, «Anatomies 2008/Brazzaville-Saint-Brieuc» est un travail d'agencement et d'assemblage des parties du corps, où de la rythmique du texte découle la rythmique chorégraphique. Le public était nombreux, impatient et curieux de découvrir le fruit de cette œuvre, en création pendant un mois et demi au C.c.f de Brazzaville. Un aperçu de ce spectacle ayant été donné dans une cour d'un quartier populaire de Brazzaville, quelques jours avant la



Le fruit du travail d'Orchy Nzaba et Roland Fichet

grande première. A la levée des rideaux, six acteurs, debout, dans un encadrement, semblent ascensionner, dans un mouvement d'ensemble. A tour de rôle, chacun des acteurs dans l'encadrement lance une phrase en lingala, reprise en chœur par les autres. «Kosimba nga...te... bonyama!» ce qui peut être traduit par «Ne me touche pas le sexe... c'est ignoble!». Soudain, une actrice, invisible jusqu'alors, surgit sur la scène, en passant à travers un cadre recouvert de papier journal. «Ça mon corps», intitulé de la pièce autour duquel s'articulent plusieurs actes, révèle

la relation ambiguë qui existe entre les différents membres du corps humain. L'évocation des zones érotiques positives (plus, plus, plus) et négatives (moins, moins, moins) suscitent des questions dans l'esprit. Le pied et l'estomac ne font pas l'amour et ne jouissent pas comme les seins et le sexe; tandis que l'évocation des emboîtements, allusion aux positions sexuelles mimées à l'occasion, est révélatrice de ce que la barrière sélective essaie de refreiner au quotidien. Quand le «ça» survient dans le «moi», c'est le dévoilement de l'état d'âme dans ce déferlement d'émotions où les tabous tombent. «L'an-

cêtre dans la gorge» évoque cette angoissante réalité qui habite l'être humain. Ces ancêtres squatteurs qui nous poussent, inexorablement, à l'extrémisme, (génocide, tribalisme, ethnocentrisme, sectarisme...) et qui nous empêchent d'évoluer.

Le public est interpellé au cours de ces tirades quelque fois chantées ou criées. Les textes sont révélateurs de ce mal être qu'abrite l'anatomie des corps. Les phrases deviennent corporelles au cours de ces rencontres. Le corps est revisité, découpé dans un enchaînement de gestuelle. Anatomies 2008 se poursuit dans cette fluidité et cette densité artistique qui font confronter les gestes aux mots. Elle est imprégnée, d'un bout à l'autre, d'un érotisme qui saute, quelque fois, crûment aux yeux. «Anatomies 2008» est une sorte de psychanalyse de l'être humain que l'auteur livre au regard du public. Roland Fichet semble inviter, dans cette pièce, le public à exorciser ses vieux démons, à reconsidérer ces liens qui entravent la liberté d'exister; ce qui est, sans doute, le propre du théâtre, ce lieu où se livrent les secrets, où tout ce qui est pensé tout bas s'écrit tout haut. La chute, inattendue, surprenante est originale. Chaque acteur se présente: une histoire anodine pour les uns ou une anecdote pour les autres. L'accueil est immédiat. Pari réussi pour Roland Fichet et Orchy Nzaba qui ont mis sur une même scène danseurs et comédiens. Ovation et sifflets pour encourager la prestation des acteurs et des

9^{ème} édition du concours théâtral interscolaire, à Brazzaville

Le prix de l'excellence à l'école Immaculée Conception

Il n'est pas trop tard pour revenir sur la 9^{ème} édition du concours théâtral interscolaire qui s'est déroulée du 4 au 8 mars 2008, dans la salle Pierre Savorgnan De Brazza, du Centre culturel français de Brazzaville, sur le thème: «Education scolaire: un patrimoine sans prix». Une édition en hommage à Calissa Victoria Ikama Ngala, la benjamine de la littérature congolaise, écrivaine à 13 ans, décédée le 11 novembre 2007, en France.

Organisé à l'occasion du Fethesco (Festival de théâtre scolaire), le concours théâtral interscolaire permet aux élèves de faire valoir leurs talents artistiques, à travers cette activité culturelle qui se déroule chaque année.

Cette année, 33 troupes des établissements scolaires de Brazzaville et une de Gamboma, toutes catégories confondues (primaire, collège et lycée), ont pris part au concours.

Pendant quatre jours, les différentes troupes ont rivalisé d'ingéniosité. Pour remporter les nombreux prix mis en compétition: trophées, pagnes, tee-shirt, etc. Au finish, c'est l'école Immaculée Conception, appartenant à la congrégation des sœurs de la divine providence de Ribeauvillé, qui a décroché le prix de l'excellence, édition 2008, dédié à Calissa Victoria Ikama Ngala.

M. Antoine Ambadrou, enseignant, président du comité d'organisation de cette activité culturelle, s'est dit satisfait du niveau atteint par les élèves, par rapport aux précédentes éditions. «Cette activité culturelle qui met en compétition, chaque année, les établissements scolaires du département de Brazzaville, vise, entre autres: l'émulation entre élèves en milieu scolaire. L'organisation de cette activité a pour objectif principal de faire du théâtre une activité de plein droit, en milieu scolaire, afin d'éradiquer toute forme de violence se déroulant dans les établissements scolaires. Bref, d'éduquer les élèves, à travers les représentations théâtrales», a-t-il ajouté.

Pascal BIOZI KIMINOU

IN MEMORIAM

Jean-François GUEBENGUE
(3 mai 2007 - 3 mai 2008)



A l'occasion du 1^{er} anniversaire du décès de son très cher époux, Jean-François GUEBENGUE, survenu le 3 mai 2007, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, veuve Guebengue née Monique Kibinza et enfants demandent aux parents, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse en mémoire de son mari. A cet effet, une messe sera célébrée en mémoire du défunt, le samedi 3 mai 2008, à 6h00, en l'église Saint-Esprit de Moundali.

Que ton âme repose en paix!

La famille Guebengue

auteurs de cette création. A la sortie, certains spectateurs se questionnent encore. Mais qu'a-t-elle voulu dire cette pièce? Questions auxquelles répondent des éclairs malicieux surpris dans quelques regards et sourires devant tant de naïveté. Tout au long de la 2^{ème} édition des rencontres chorégraphiques internationales de Brazzaville, des extraits de Anatomies 2008, pièce qui a réussi à illustrer le thème de cette

2^{ème} édition du festival, «La richesse de nos différences», ont été présentés par la suite, public sur différentes scènes du festival. La création s'envolera pour Saint-Brieuc, dans la Bretagne, en France, où elle sera présentée les 28 et 29 mai 2008, à La passerelle Scène Nationale.

Ifrikia KENGUE DIBOUTANDOU

INSERTION LEGALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIERE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques
et de la Propriété Foncière; Pointe-Noire; B.P: 5399

N°011/08.... /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
14.988 du 28/09/07	Parcelle 02 Bloc 25 Section BP Superficie 600 m2	Mpita	01 LUMUMBA	TCHIBOUANGA Anne Marie
15.173 du 22/11/07	Parcelle 06 Bloc 146 Section BP Superficie 700m2	Mpita	01 LUMUMBA	MASSOUEME Roger Anselme
15.220 du 04/12/07	TERRAIN RURAL Section Superficie 14 Hectares	Village LIAMBOU	District HINDA	MASICO Limited Rural
15.212 du 03/12/07	Parcelle 02 Bis Bloc 79 Section BF Superficie 263,20 m2	Mpaka	03 TIE-TIE	BIKOUMOU Jean Marie
15.199 du 29/04/07	Parcelles 3,4,5,6 Bloc 07 Section BM Superficie 2000 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	GANKAMA Rufin Ludovic
15.114 du 05/11/07	Parcelle 10 Bloc 132 Section ACF Superficie 500m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	BACKALA Emma Jacqueline
15.115 du 05/11/07	Parcelle 02 Bloc 197 Section BY Superficie 500 m2	Côte-Matève	03 TIE-TIE	BACKALA Emma Jacqueline
15.122 du 07/11/07	Parcelle 08 Bloc 25 Section BM Superficie 500 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	KIKOUAMA MFOUTOU
15.118 du 06/11/07	Plle 15 Bloc 93 Section BM Superficie 500 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	NZIMBOUKAZOLO Evelyne
12589 du 13/09/06	Parcelle 2,5,6 Bloc 30 Section BX Superficie 1500 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	MIFOUNDOU Sammy
15.097 du 31/10/07	Parcelle 06 Bloc 109 Section BM Superficie 500 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	Gaétan COELY Edgard
15.088 du 29/10/07	Parcelle 19 Bloc 296 Section BV Superficie 500m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	ILIMBI Gaston
15.067 du 13/10/07	Parcelles 1 et 2 Bloc 21 Section CF2 Superficie 1000 m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	NKALA Francis
15.585 du 06/03/07	Parcelles 2,3 Bloc 68 Section X Superficie 371,25m2	Mouyondzi	03 TIE-TIE	PUMA INTERNATIONAL
13.682 du 23/03/07	Parcelle 04 Bloc 268 Section AK Superficie 590,52 m2	Nkouikou	04 LOANDJILI	PUMA INTERNATIONAL CONGO
13.649 du 16/03/07	Parcelle 8 ex 2 Bloc 53 Section BP Superficie 600m2	Mpita	01 LUMUMBA	NKOU Rosie Prénicia
15.141 du 16/11/07	Parcelle 04 Bloc 280 Section BN Superficie 500 m2	Tchimbamba	01 LUMUMBA	DIASONSA Prospère M.
15.144 du 15/11/07	Parcelle 17 Bloc 118 Section BL Superficie 400m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	BAOUAYA Justine Solange
15.185 du 23/11/07	Parcelle 02 Bloc 72 Section AX Superficie 400 m2	Loussala	03 TIE-TIE	KOUANDZI Simon Pierre
15.180 du 22/11/07	Parcelle 04 Bloc 109 Section BH Superficie 400, m2	Tchimani	01 LUMUMBA	YOKA Pierre
13.780 du 26/06/07	Parcelle 01 Bloc 23 Section MI Superficie 1.030,75 m2	Tchimbamba	01 LUMUMBA	NKOUNKOU Jean Baptiste
13.876 du 20/07/07	Parcelles 2 et 5 Bloc 55 Section CG uperficie 1000 m2	Koufoli	04 LOANDJILI	BOUEBASSIHOU SAMBA Florengeles

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale
Justin BIANGANA
Inspecteur Divisionnaire

Pointe-Noire,
le 03 Mars 2008

INSERTION LEGALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS
DIRECTION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS AU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIÉTÉ FONCIERE

L'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques
et de la Propriété Foncière; Pointe-Noire; B.P: 5399

N°012/08.... /MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
15.335 du 14/01/08	Parcelles 1 à 10 Bloc 40 Section BX Superficie 5000 m2	Côte-Matève	03 TIE-TIE	MOUANDA Victoire Patricia
15.215 du 03/12/07	Plles 1, 3, 5, 7, 9 ZONNE RURALE Superficie 2.500 m2	Nkotchifouta	Dist. TIAMBANZASSI	KABATH Mesmin
15.629 du 21/03/08	Parcelle 05 Bloc 53 Section AC Superficie 400m2	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	ZIBOTH GONOCK Clet Venant
15.418 du 26/02/08	Parcelle 02 Bloc 71 Section BL Superficie 400 m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	ENGOBO NAURA Cathya
13.163 du 13/03/07	Parcelle 02 Bloc 36 Section AT Superficie 386,25m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	MIMBOUENI Collette
15.307 du 03/01/08	Parcelle 12 Bloc 02 Section BX Superficie 400m2	Ngoyo	03 TIE-TIE	G.C.T.S.
15.675 du 03/04/08	Parcelle 01 Bloc 11 Section AG Superficie 500m2	Tchiali	04 LOANDJILI	KIMA Barbe Pétronille
15.328 du 10/01/08	Parcelle 06 Bloc 83 Bis Section BP Superficie 750m2	Warf	01 LUMUMBA	NGOMA Berthe Rosine
15.334 du 14/01/08	Parcelle 07 Bloc 92 Section BS Superficie 400 m2	Tchimbamba	01 LUMUMBA	DANDOU LANDOU BIYOKO A.E.R.
15.362 du 21/01/08	Parcelle Bloc Section J Superficie 1600 m2	KM4	01 LUMUMBA	BOUMAKANI Benjamin
15.391 du 28/01/08	Parcelle 08 Bloc 56 Section CF Superficie 500 m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	MONGO Gabriel
15.375 du 29/01/08	Parcelle 1 à 6 Bloc 341 Bis Section CN Superficie 300m2	Mont Kamba	04 LOANDJILI	DZIMBET Fulbert
15.449 du 12/02/08	Parcelle 03 Bloc 21 Section Q Superficie 534m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	SYLLA BAKOLOBA DIT HABIROU
15.465 du 14/02/08	Parcelle 18 Bloc 16 Section U Superficie 223,75 m2	Tié-Tié	03 TIE-TIE	ADEDJOUMA IBILOLA
15.468 du 14/02/08	Parcelle 195 Bloc / Section I Superficie 1874 m2	Saint Pierre	01 LUMUMBA	Faoussath Vincia MAKOSSO Joseph
15.479 du 18/02/08	Parcelle 05 Bloc 15 Section P Superficie 315 m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	MOUGANY Édouard
15.484 du 18/02/08	Parcelle 06 Bloc 77 Section AC Superficie 875 m2	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	NGOMA Félix
15.482 du 18/02/08	Parcelle 09 Bloc 78 Section N Superficie 300m2	Mpaka	03 TIE-TIE	MOUGANY Edouard Francklin
15.519 du 20/02/08	Parcelle 03 Bloc 136 Section BP Superficie 750 m2	Warf	01 LUMUMBA	EL SAHELY Rola FOUAD
15.559 du 29/02/08	Parcelle 03 Bloc 126 Section BP Superficie 750m2	Warf	01 LUMUMBA	ITOUA Gabriel
15.637 du 26/03/08	Parcelle 07 Bloc 22 Section AD Superficie 600 m2	Mbota Raffinerie	04 LOANDJILI	MOUANGA Vincent
15.638 du 26/03/08	Parcelle 17 Bloc 14 Section Q Superfici 617m2	Mvoumvou	02 MVOUMVOU	KABUYA BAVON

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière)

Pour insertion légale
Justin BIANGANA
Inspecteur Divisionnaire

Pointe-Noire,
le 04 Avril 2008

Stade Président Alphonse Massamba-Débat

Une enceinte sportive en sursis!

Instance supérieure de la planète foot, la Fifa s'en va en guerre contre les pays dont les stades ne sont pas conformes aux normes exigées. Et, elle a frappé du poing sur la table. Pour menacer d'interdiction d'abriter tout match des éliminatoires jumelées CAN-Coupe du monde 2010, certains stades africains. Parmi les enceintes de football pointées du doigt: le Stade Président Alphonse Massamba-Débat, de Brazzaville.

Oui, le Stade Massamba-Débat, de Brazzaville, est dans le collimateur de la Fifa. Parce qu'aucun des aménagements demandés, au terme de deux visites d'inspection, effectuées en 2006 et 2007, n'a connu, pour l'instant, le moindre début d'exécution. Ce qui expose les Diables-Rouges, si rien n'est fait, à l'humiliation de disputer leurs prochains matchs à domicile en terrain neutre.

La Fifa ayant annoncé les couleurs, le Congo est invité, donc, à se conformer à ses exigences. Cela passe par le montage des sièges, naturellement, à les numérotés, dans tous les gradins, y compris ceux des pourtours latéraux. Ipso facto, plus de places debout dans le stade, pour permettre à la Fifa de contrôler le nombre de spectateurs assistant aux rencontres et d'éviter les débordements de foules. La conformité aux normes passe, aussi, par la construction d'un tunnel d'entrée et de sortie des vestiaires, afin de mettre les joueurs hors de portée d'éventuels hooligans qui agressent, gra-



Les gradins, sans sièges numérotés, de la tribune d'honneur du Stade Massamba-Débat

tuitement, les joueurs à coups de pierres et autres projectiles, l'aménagement de la cabine de presse, de la salle anti-dopage et d'un bureau Fifa, qu'il faille équiper. Un délai de grâce a été accordé à la Fécofoot (Fédération congolaise de football). Au terme duquel une mission d'inspection de la Fifa reviendra enquêter. Ce sera en mai, semble-t-il. Comme on le voit, le temps qui nous sépare de cette échéance est court. Et, rien ne se fait, encore, à Massamba-Débat. Le ministre des sports, Serge Michel Odzocki, y est passé, accompagné des techniciens chinois, pour voir ce qu'il y a à faire et ficeler un dossier à soumettre au gouvernement. Mais, il aurait avoué que le délai ne sera pas tenu. La solution: solliciter un délai supplémentaire à la Fifa, pour

procéder à l'exécution des réhabilitations imposées. Mais, la Fifa ne badine pas, on le sait. Elle est à cheval sur les principes.

L'épée de Damoclès est suspendue sur le Congo. Tout cela, malheureusement, est le fruit de la négligence des dirigeants du football congolais et de leur tutelle. Personne n'avait cru bon prêter at-

tention aux observations faites, par l'inspecteur de la Fifa, dont le dernier passage remonte au 16 mars 2007. Trop de rois fainéants peuplent l'administration sportive, dans notre pays. Il est temps, peut-être, de les expulser de l'arène...

G.M.

Résultats de Division 2 à Brazzaville

Dix matches étaient au programme de la sixième journée du championnat de Division 2, à Brazzaville. En voici les résultats:

Groupe A: Le Cfa-A.C.M: 2-0. Académie de Diata-R.C.O: 3-2. AS Lynx-Tourbillon: 2-0. VTC-Sangha Sport: 0-2 et Lions de Talas-Univers Sport: 1-0

Groupe B: T.P Mystère-Golgotha: 2-0. Vasariah-A.J.S Central: 1-2. J.S Ollombo-Loto Sport: 1-1. Mont Dole-Ngando F.C: 1-0 et FC Nzété-US Bantou: 3-0.

Ligue européenne des champions

Rien n'est encore joué!

A l'issue des demi-finales aller, disputées mardi 22 et mercredi 23 avril 2008, aucune équipe n'a réussi à l'emporter. Mais, Chelsea d'Angleterre, qui a arraché un match nul à l'ultime seconde, à Liverpool (1-1), autre club anglais, et Manchester United, le troisième anglais du carré d'as, qui est revenu de son déplacement au FC Barcelone, avec un résultat vierge, sont en balottage favorable.



De g. à dr.: Mamboma, Maurel Kiwounzou (Pdt de la fédération), Nkoua-Mbakoko et Rufin Bakouétana

cation de deux écuries européennes. Cela lui a valu, néanmoins, le trophée de la combativité, fêté, au retour de la délégation congolaise, dans les grandes artères de la capitale.

Les prestations des uns et des autres ont, certainement, des explications. Les plus probables étant le manque de matériel roulant adéquat, l'impréparation, l'absence de compétitions au niveau national et leur faible niveau. On ne peut tutoyer des coureurs outillés avec des vélos démodés, des vélos d'un autre siècle, se sont plaints encadreurs et cyclistes. Quel type de vélo, finalement, les cèrères de la fédération avaient-ils acquis, en France, il y a quelques mois? Pourtant, on avait dit qu'ils sont

«sophistiqués». On le voit, la manie de faire de certains individus ne contribue pas à l'évolution de la petite reine... Lorsqu'on ronge, également, son frein, faute de courses, à domicile, on ne peut être à l'aise sur les reliefs accidentés des tours africains. On annonce une autre sortie internationale des Congolais. Cela donne l'impression que le bel endormi qu'est le cyclisme national s'est réveillé. Il faudrait, cependant, travailler à le replacer, d'abord, sur la scène nationale. Pour cela, il faut mettre en place une bonne politique. Avec des hommes pleins d'initiatives et non avec des dormeurs de tout poil.

Jean ZENGABIO

Championnats nationaux de Karaté

Brazzaville, trop fort!

Le bal des championnats nationaux a été ouvert, il y a trois semaines, par l'athlétisme. Le karaté a pris le relais, les 12 et 13 avril 2008, au Gymnase omnisports de Ouenzé, à Brazzaville. Où budokas de la capitale, du Kouilou, de la Bouenza, du Pool, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala ont roulé sur le tatami, pour le compte des seizièmes championnats de l'histoire...

Les Brazzavillois, en se taillant la part du lion, les ont dominés, sans surprise. Vingt huit médailles, dont dix en or, dans la gibelcière, telle est leur moisson. Les autres départements se partagent des miettes. Par ordre de mérite: le Kouilou (8 médailles, 3 en or), le Pool (1 médaille en or), la Cuvette (1 médaille d'argent, 1 de bronze), la Likouala (1 médaille d'argent), la Sangha et la Bouenza (1 médaille de bronze chacune).

Les champions se sont éteints, dimanche 13 avril 2008, très tard, la nuit. Les compétiteurs se sont séparés, chacun rejoignant son département. Mais, les meilleurs ne rangeront pas longtemps leurs kimonos. Car, ils devront, vite, renouer avec les séances d'entraînement. Et pour cause. Une échéance internationale les attend: la troisième édition du Challenge Denis Sassou Nguesso pour la paix en Afrique centrale. Ils croiseront Camerounais, Centrafricains, Gabonais et Congolais de la R.D Congo, notamment. Pour se disputer le leadership de la sous-région. Où? A Oyo, sous les yeux du président de la République!

G.M.

Récapitulatif des résultats

Kata par équipe: 1. Inter Club (Bzv). 2. Bira (Kouilou). 3. Sangha.

Kata individuel hommes: 1.Babia (Bzv). 2.Bah (Kouilou). 3.Engambé (Bzv)

Kata individuel dames: 1.Tiéélé (Bzv). 2.Youlou (Bzv). 3.Ndeké (Bzv)

Kumité individuel hommes.

Moins de 60kg: 1. Okemba (Bzv). 2.Okandzé (Bzv). 3.Mallou (Bouenza)

Moins de 65kg: 1.Dadi Songho (Pool). 2.Ngonimba (Bzv). 3.Olengué (Kouilou)

Moins de 70kg: 1.Bokatola (Bzv). 2.Mobonda (Bzv). 3.Kibindza (Bzv)

Moins de 75kg: 1.Nixon Mboussa (Bzv). 2.Leckak Elenga (Cuvette). 3.Djibril Ondongo (Bzv)

Moins de 80kg: 1.Ola (Koulou). 2.Loulendo (Likouala). 3.Kitaté (Bzv)

Plus de 80kg: 1.Nombo (Kouilou). 2.Mbemba (Bzv)

Kumité individuel dames

Moins de 60kg: 1.Miééré (Brazzaville). 2. Ngoténi (Bzv). 3. Kabila (Bzv)

Plus de 60kg: 1.Ndeké (Bzv). 2. Mpéni (Bzv). 3. Youlou (Bzv)

Open hommes

1.Boundzéki (Kouilou). 2.Nditoumouna (Kouilou). 3. Mikamona (Bzv)

Open dames:

1. Ngoténi (Bzv). 2.Ndeké. 3.Youlou (Bzv)

Kumité par équipes hommes

1. Samourai (Bzv). 2.Inter Club (Bzv). 3. Bira (Kouilou)

Huitièmes de finale de la Coupe du Congo

Des bousculades à Dolisie!

Du jamais vu à Dolisie! Pour la première fois, depuis l'inauguration du Stade Denis Sassou Nguesso, en février dernier, ce stade a fait, dimanche 20 avril 2008, le plein. Comme un œuf. Il est vrai que la venue des Diables-Noirs de Brazzaville, dans la capitale de l'or vert, pour affronter US Bantou de Dolisie, incitait au déplacement en masse. Mais, il y a eu, aux portails, des bousculades difficilement contenues par les agents de la Force publique mobilisés pour la circonstance.

Combien étaient-ils, ces bataillons de supporters? On ne peut le dire avec exactitude. Une vérité: il y avait foule. Mais, curieusement, une heure avant le coup d'envoi de la rencontre, les portails du stade étaient, malheureu-

sement, encore fermés. A cause de la nonchalance de la direction du stade, qui ne s'y était pas prise à temps. Au grand dam, naturellement, des supporters, venus des quatre coins de la ville, qui ne voulaient, pour rien au monde, rater une seule minute de l'affiche. Conséquence: les éléments de l'unité d'intervention du commissariat central de police en ont décousu avec des supporters pressés de prendre d'assaut les gradins.

Le portail central, donnant accès au vestiaire, a souffert de la poussée de ces supporters. Il a été endommagé. On s'est, alors, rendu à l'évidence que l'effectif des agents de la Force publique était insuffisant. Des fantassins, mobilisés par le commandement de la zone de défense militai-

re n°2, sont venus en renfort, pour contenir la foule. Entre-temps, l'unité d'intervention de la police, débordée, a usé de matraques et des grenades lacrymogènes, parfois maladroitement, pour disperser la foule. Et, malheureusement, il y a eu des bavures. La Force publique a fini par rétablir l'ordre. Mais, elle a eu du fil à retordre. Le commissaire central de police de Dolisie, le colonel Georges Kilébé, a retenu la leçon. «Lors des prochains matchs de ce genre, il faut ouvrir les portails du stade quatre heures au moins avant le coup d'envoi. Pour éviter le désordre aux entrées», a-t-il déclaré.

Eric MAHOUNGOU-
NZINGOU